

# RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2023





# **Rapport Financier**

# **Médecins du Monde**

# **2023**

## LE MOT DU TRESORIER

En 2023, comme chaque année depuis plus de quarante ans, Médecins du Monde poursuit son action et mène ses combats dans un monde où les incertitudes perdurent et s'accroissent : crises sociales, crises sanitaires, atteintes aux droits fondamentaux, catastrophes naturelles, conflits en Ukraine et à Gaza...

Face aux événements récurrents que nous connaissons et ceux qui émergent, MdM répond à ces défis grâce à l'engagement de toutes et tous, sa structuration et sa gestion.

Dans ce contexte et grâce au soutien de nos donateurs testateurs et des bailleurs, MdM a accru son activité par rapport à 2022 avec un budget réalisé de 122,6M€ et des charges d'exploitation en augmentation de 10,3 %.

Les donateurs continuent de nous apporter un soutien fort, le montant brut de la collecte et des legs dépassent à nouveau les 55M€.

Cette année, MdM a bénéficié d'un legs dont le montant définitif n'est pas encore fixé. Néanmoins, nous avons reçu des premiers versements et enregistré en 2023 pour 32M€ de produits liés à cette succession.

Ainsi en tenant compte de ce versement, la générosité du public s'élève à 90,9M€.

Sans ce versement la générosité du public s'élève à 58,8M€, soit une augmentation de 1M€ par rapport à 2022.

Tout cela se traduit par un résultat d'exploitation excédentaire de 36,7M€. Il serait excédentaire de 4,7 M€ sans les produits du legs mentionnés ci-dessus.

Ce résultat excédentaire va conduire à la création de nouvelles réserves pour projets de l'entité afin de permettre à Médecins du Monde de pouvoir mener à bien ses combats politiques, ses projets et ses engagements dans les années à venir.

La répartition par origine de nos produits d'exploitation montre que notre modèle de financement est globalement équilibré avec 46,9 % de financements publics et 47 % de fonds provenant de la générosité du public, sans la prise en compte du premier versement du legs.

Ce soutien des donateurs et la diversité des bailleurs constituent un enjeu essentiel auquel nous répondons depuis plusieurs années, pour maintenir notre indépendance tant politique que dans la réalisation de nos projets.

En 2023, les fonds alloués aux missions sociales ont augmenté, ainsi que les activités menées en direct par MdM. Les frais de recherche de fonds ont également augmenté alors que les frais de fonctionnement restent stables, tandis que la valeur relative de ces deux emplois diminue.

Le montant des fonds propres qui comprennent les réserves pour projets de l'entité reste à un niveau relativement élevé, ils représentent 11,1 mois d'exploitation. Le montant de ces réserves va servir à compenser le déficit anticipé pour répondre aux chantiers du plan de transformation et afin de mettre en œuvre les ambitions fortes que s'est données l'association comme par exemple la réponse aux demandes d'avortement ou avoir des pratiques de plus en plus écoresponsables.

En 2024, Médecins du Monde réaffirme ses engagements autour de cinq priorités en France et à l'international avec toujours la volonté de maîtriser ses dépenses et d'optimiser ses ressources :

1. Consolidation de la gouvernance et relance de la dynamique d'adhésion ;
2. Réinvention de l'engagement associatif ;
3. Structuration des alliances ;
4. Extension du champ de nos combats et actions ;
5. Intégration des nouvelles pratiques (risques psycho-sociaux, éco-responsabilité, etc).

Pour cela, le Conseil d'Administration présente un budget déficitaire, avant utilisation des réserves pour projets de l'entité, à 11,6M d'euros qui inclut depuis 2022 les amortissements du siège social à Saint-Denis.

Ce rapport financier témoigne avant tout et comme à chaque exercice du travail effectué par les équipes bénévoles et salariées dans des contextes difficiles. Tout cela est possible grâce à la confiance des donateurs et des bailleurs, associée à une gestion rigoureuse de l'association, des arbitrages pragmatiques mais toujours des choix politiques.

**Mustapha Benslimane**

## **SOMMAIRE**

### **Partie 1 :**

**Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2023**

- **Rapport du commissaire aux comptes**
- **Bilan 2023**
- **Compte de résultat 2023**
- **Annexe**
- **Compte de Résultat par Origine et par Destination 2023**
- **Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public 2023**

### **Partie 2 :**

**L'analyse des comptes 2023**

- **Bilan 2023**
- **Compte de résultat 2023**
- **Compte de Résultat par Origine et par Destination 2023**
- **Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public 2023**

### **Partie 3 :**

**Le rapport spécial sur les conventions réglementées**

### **Partie 4 :**

**Le budget pour l'exercice 2024**

## Partie 1

# **Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2023**

**mazars**

Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92075 Paris La Défense Cedex

**Médecins du monde**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars  
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire  
et conseil de surveillance  
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

## Médecins du monde

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

Siège social : 84 avenue du Président Wilson – 93210 Saint-Denis.

SIREN : 321 018 749

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association Médecins du monde ,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins du monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 – changement de méthode comptable de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 24 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 23 mai 2024

DocuSigned by:  
*JOUBIN Aurélie*  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associé

**BILAN ACTIF AU 31/12/2023**

BILAN ACTIF AU 31/12/2023 (en euros)	Exercice 2023			Exercice 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 781 604	1 587 222	194 382	278 411
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	289 118		289 118	191 261
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	8 000 000		8 000 000	8 000 000
Constructions et installations générales	19 841 017	1 721 035	18 119 982	18 900 163
Autres immobilisations	8 506 110	4 905 678	3 600 433	3 636 889
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	6 847 816		6 847 816	7 714 191
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	25 962		25 962	25 302
Prêts	1 105 844		1 105 844	1 032 949
Autres	708 778		708 778	685 836
<b>Total I</b>	<b>47 106 249</b>	<b>8 213 935</b>	<b>38 892 314</b>	<b>40 465 002</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	365 512		365 512	265 233
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	67 645 228		67 645 228	64 445 483
Créances reçues par legs ou donations	5 169 573		5 169 573	4 918 451
Autres	3 632 834		3 632 834	1 111 413
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	107 137 387		107 137 387	62 477 590
Charges constatées d'avance	6 750 700		6 750 700	8 137 582
<b>Total II</b>	<b>190 701 235</b>	<b>-</b>	<b>190 701 235</b>	<b>141 355 751</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)	591 361		591 361	408 014
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>238 398 845</b>	<b>8 213 935</b>	<b>230 184 910</b>	<b>182 228 767</b>

**BILAN PASSIF AU 31/12/2023**

<b>BILAN PASSIF AU 31/12/2023</b> <b>(en euros)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	15 245	15 245
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	37 672 244	33 443 648
Autres	37 338 653	35 035 980
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	36 725 964	6 531 268
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>111 752 105</b>	<b>75 026 141</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>111 752 105</b>	<b>75 026 141</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	10 234 528	9 651 706
Fonds dédiés	1 072 084	1 314 802
<b>Total II</b>	<b>11 306 612</b>	<b>10 966 507</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	1 773 213	2 059 109
Provisions pour charges	1 737 741	1 094 657
<b>Total III</b>	<b>3 510 954</b>	<b>3 153 766</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 679	49 878
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 271 621	5 378 420
Dettes des legs ou donations	799 695	726 290
Dettes fiscales et sociales	6 799 787	6 014 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	85 740	147 178
Autres dettes	13 779 374	11 288 963
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	76 713 142	69 007 215
<b>Total IV</b>	<b>103 464 038</b>	<b>92 612 260</b>
Ecarts de conversion Passif (V)	151 201	470 093
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>230 184 910</b>	<b>182 228 767</b>



## COMpte DE RESULTAT 2023

COMpte DE RESULTAT - exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 (en euros)	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>COMpte DE RESULTAT - exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 (en euros)</b>		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	22 826	23 596
Ventes de prestations de services dont parrainages	85 201 85 201	111 074 77 458
<b>Produits de tiers financeurs</b>	58 760 150	53 355 799
Concours publics et subventions d'exploitation	49 732 756	48 423 357
Ressources liées à la générosité du public	890 851	1 851 360
Dons manuels		273 709
Dons manuels issus de la collecte réseau	40 216 966,75	7 013 414
Mécénats	3 679 823	3 028 355
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	1 974 173	1 549 372
Utilisation des fonds dédiés	1 149 405	39 040
Autres produits	736 543	769 716
<b>Total I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>157 248 694</b>	<b>116 438 793</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	15 094	4 744
Variation de stock	110 441	55 535
Autres achats et charges externes	44 316 889	42 057 173
Aides financières	14 610 762	10 775 515
Impôts, taxes et versements assimilés	3 942 097	3 642 148
Salaires et traitements	41 848 366	37 959 352
Charges sociales	10 640 262	9 557 666
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 738 045	1 605 420
Dotations aux provisions	2 045 316	1 741 139
Reports en fonds dédiés	906 687	1 246 876
Autres charges	745 772	1 365 729
<b>Total II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>120 698 850</b>	<b>110 011 297</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>36 549 843</b>	<b>6 427 497</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	718 039	52 557
Autres intérêts et produits assimilés	408 014	482 457
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	962 991	792 214
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 089 044</b>	<b>1 327 229</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	591 361	408 014
Intérêts et charges assimilés	4	111
Différences négatives de change	1 262 301	791 925
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 000
<b>Total IV CHARGES FINANCIERS</b>	<b>1 853 666</b>	<b>1 205 050</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>235 379</b>	<b>122 178</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>36 785 222</b>	<b>6 549 675</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	587	13 286
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>587</b>	<b>13 286</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	57 512	18 042
Sur opérations en capital	479	10 560
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>57 991</b>	<b>28 602</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>15 317</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 854	3 090
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>159 338 326</b>	<b>117 779 308</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>122 612 362</b>	<b>111 248 040</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>36 725 964</b>	<b>6 531 268</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	613 134	442 546
Prestations en nature	82 599	84 131
Bénévolat	4 367 036	3 648 348
<b>TOTAL</b>	<b>5 062 768</b>	<b>4 175 025</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens	613 134	442 546
Prestations en nature	82 599	84 131
Personnel bénévole	4 367 036	3 648 348
<b>TOTAL</b>	<b>5 062 768</b>	<b>4 175 025</b>

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1. **INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**
  - 1.1. **Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action**
  - 1.2. **Faits significatifs de l'exercice**
2. **CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION**
3. **RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2023**
4. **REGLES ET METHODES COMPTABLES**
  - 4.1. **Référentiel comptable**
  - 4.2. **Immobilisations et amortissements**
  - 4.3. **Stocks et dépréciation des stocks**
  - 4.4. **Créances**
  - 4.5. **Dettes**
  - 4.6. **Placements de trésorerie**
  - 4.7. **Comptes bancaires et caisses en devises**
  - 4.8. **Subventions publiques ou contributions financières – Opérations internationales**
  - 4.9. **Subventions d'exploitation et d'investissement - Opérations France**
  - 4.10. **Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs**
  - 4.11. **Cotisations**
  - 4.12. **Financements obtenus pour le compte du réseau international**
  - 4.13. **Projets de l'entité**
  - 4.14. **Provision pour risques et charges**
  - 4.15. **Legs et autres libéralités**
  - 4.16. **Contributions volontaires en nature**
  - 4.17. **Autres informations**
5. **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**
  - 5.1. **Tableau de mouvement des immobilisations**
  - 5.2. **Tableau des amortissements**
  - 5.3. **Tableau des valeurs nettes comptables**
6. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**
7. **STOCKS**
8. **ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
9. **PRODUITS À RECEVOIR**
10. **DISPONIBILITES**
  - 10.1. **Placements**
  - 10.2. **Banques et caisses**
11. **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**
12. **VARIATION DES FONDS PROPRES**
13. **TABLEAU DES PROVISIONS**
14. **FONDS DEDIES ET FONDS REPORTEES**
15. **ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**
16. **DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**
17. **SUIVI DES LIBERALITES REALISEES SUR L'EXERCICE**
18. **CHARGES A PAYER**
19. **PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**
20. **ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER**
21. **ENGAGEMENTS HORS BILAN**
  - 21.1. **Engagements reçus**
  - 21.2. **Engagements donnés**
22. **INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL**
  - 22.1. **Effectifs au 31 décembre 2023**
  - 22.2. **Salaires de droit français**
23. **DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION**
24. **COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)**
  - 24.1. **Les emplois**
  - 24.2. **Les ressources**
  - 24.3. **Éléments particuliers aux CROD et CER**
  - 24.4. **Contributions en nature**

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 mai 2024.

## 1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 1.1 **Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action**

Association de solidarité internationale fondée en 1980, Médecins du Monde a pour vocation, à partir de sa pratique médicale et en toute indépendance :

- de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France,
- de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention
- de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Médecins du Monde mobilise, en faveur des populations éprouvées, tous les moyens humains et matériels à sa disposition, pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises.

Médecins du Monde assure son indépendance politique en diversifiant ses ressources financières.

Celles-ci proviennent de la générosité du public (dons et legs), et des subventions publiques, des contributions financières privées, du mécénat, nationaux et internationaux, propres à lui permettre de remplir sa mission dans toutes les parties du monde.

La générosité du public finance directement les programmes et les frais de coordination assurant la qualité et l'efficacité de ces derniers ; son effet multiplicateur permet également de réunir des fonds publics et privés complémentaires et de financer ainsi des actions plus nombreuses et de plus grande envergure.

Médecins du Monde travaille en partenariat avec les organismes internationaux, les autorités constituées des pays d'intervention, les organisations publiques, les collectivités nationales ou régionales et les acteurs de la société civile.

L'association peut soutenir d'autres entités partenaires en France ou à l'étranger, à condition que ces entités poursuivent un but non lucratif et que leur activité participe à la mise en œuvre de l'objet social de Médecins du Monde. Ce soutien vise à accompagner ou renforcer des entités en vue d'une meilleure pérennité de nos interventions.

L'association peut également verser des aides financières à des associations membres du réseau international de Médecins du Monde ayant signé un accord de licence de marque avec l'association, pour les aider à développer leur action au plan local ou international.

### 1.2 **Faits significatifs de l'exercice**

**En 2023, l'activité progresse de façon significative et le résultat est excédentaire de 36,7M€.**

L'année se solde en effet par un résultat d'exploitation positif (36,5M€), en augmentation par rapport à l'année passée (6,5M€ en 2022), un résultat exceptionnel non significatif (-0,06M€) et un résultat financier positif (0,2M€ contre 0,1M€ en 2022)).

**Croissance des ressources liées à la générosité du public : +33,3M€ pour atteindre le montant de 90,8M€ en 2023**

- Croissance cette année due essentiellement à l'encaissement de la première partie de la succession venant de Suisse au sujet de laquelle l'association avait été informée en 2022 – ce premier versement s'élève à 32M€. Ce legs d'un montant exceptionnel fera l'objet de nouveaux encaissements dans le futur, qui ne seront pas aussi conséquents, la majeure partie ayant été reçue en 2023.
- Croissance également de la collecte en France, et ce malgré un contexte moins favorable qu'en 2022, qui avait vu le début de la guerre en Ukraine.

**Augmentation de l'activité : résultat d'exploitation : +10,7M€ pour atteindre 120,7M€ (contre 110M€ en 2022)**

Les charges d'exploitation augmentent de 10,7M€, soit +9,7%.

Cette augmentation est due à la croissance des activités menées en direct sur le terrain par MdM (+6,8M€, soit 10,5%, en progression par rapport à 2022 où les activités menées en direct sur le terrain avaient progressé de 7,6% entre 2021 et 2022).

Cette croissance est portée à la fois par les opérations en France (+1,4M€) et les opérations menées à l'international (+5,4M€). Cette progression à l'international comble la diminution du financement des activités de certains membres du réseau par des contrats bailleurs portés par MdM-France (de 4,3M€ en 2022 à 3,6M€ en 2023).

L'emploi « missions sociales » du CROD augmente en valeur absolue (+10M€) et en pourcentage (de 80,6% en 2022 à 81,4% en 2023). Les missions sociales à l'étranger représentent 79% des missions sociales, et celles en France 21% du total de l'emploi missions sociales.

### Gouvernance

A l'issue des élections de l'Assemblée Générale de juin 2023, Dr Florence Rigal, **Présidente de l'association**, et M. Mustapha Benslimane, **Trésorier**, ont été reconduits dans leurs postes.

### Modification du périmètre des missions en 2023 :

#### Ouvertures ou réorientations de pays ou de programmes:

- France: Démarrage effectif du projet travailleurs précaires en Aquitaine ; adaptation de nos activités à Mayotte en lien avec l'opération Wuambushu ; et appui à l'association ASUD à Marseille pour l'ouverture d'une Halte Soins Addictions
- Afrique: Nouveau projet au Nord du Burkina Faso ; et réponse à Madagascar suite au cyclone Freddy
- Amérique latine et Caraïbes : ouverture du projet à Ciudad Juarez au Mexique ; et démarrage d'un projet d'accompagnement des ONG féministes au Mexique et en Colombie
- Asie: consolidation de notre réponse à la crise en Afghanistan
- Moyen-Orient: soutien de Médecins du Monde-Turquie à la suite du tremblement de terre dans la région ; réponse d'urgence à la crise en Palestine (Gaza et Cisjordanie) ; et mission exploratoire en Irak sur la réduction des risques des usagers de drogue
- Europe: consolidation de la réponse à la crise ukrainienne et réponse à l'urgence en Arménie
- Transversal: lancement du projet CUTTS sur la réduction des risques des usagers de drogue en Tanzanie, en Géorgie et en Arménie

#### Fermetures ou transferts de pays ou de programmes:

- France: Préparation des transferts du projet dans la haute vallée de l'Aude, et du CASO à Pau
- Afrique: fermeture de nos activités en Algérie
- Europe: fermeture de nos activités en Roumanie et en Pologne

## **2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. 2023 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels.
- Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 ;

Médecins du Monde a choisi de présenter le tableau synthétique proposé (voir paragraphe 20 ci-dessous) et tient à la disposition de l'administration et du public, au siège social de l'association, la version détaillée établie en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021.

## **3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2023**

Cinq réserves pour projets de l'entité ont été constituées ces dernières années. Elles sont destinées à :

- Adapter les locaux utilisés par nos délégations en France, à nos missions et à la réglementation



- Financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France, notamment ceux liés à la transformation de notre système d'information (la refonte de ce dernier a nécessité plusieurs années de travail préparatoire, et le choix d'un nouvel ERP finances achat a été arrêté fin 2021).
- Financer les dotations aux amortissements du nouveau siège social à Saint-Denis
- Financer de nouveaux investissements de collecte
- Financer le développement du réseau (créée par l'AG de juin 2023).

Leur fonctionnement est explicité ci-dessous au § 4.13.

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets de l'entité est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Des charges au titre de ces cinq projets de l'entité existants (« Adaptation des locaux », « Financement du siège social à Saint-Denis », « Plan de transformation », « Développement de la collecte » et « Développement du réseau ») sont constatées en 2023. Elles s'élèvent à 3.441.229,80 euros et sont incluses dans l'excédent de 36.725.963,99 euros.

Si l'Assemblée Générale 2024 approuve ces dépenses et leur imputation aux cinq réserves mentionnées ci-dessus, le résultat de l'exercice à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 40.167.193,79 euros (36.725.963,99 + 3.441.229,80 euros).

## **4. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan est de 230.184.910 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un excédent de 36.725.964 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets de l'entité des charges y afférentes).

### **4.1 Référentiel comptable**

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants
  - Principe de prudence
  - Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
  - Continuité d'exploitation
  - Non compensation
  - Indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants
  - ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 et N° 2020-08, relatifs aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
  - ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général
  - ANC N° 2022-04 du 30 juin 2022 relatif à l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

### **4.2 Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

#### **Immobilisations décomposables :**

La seule immobilisation décomposable identifiée est le bâtiment hébergeant le siège social de l'association, à Saint-Denis (93). Elle est analysée comme suit :

## Rapport financier Médecins du Monde 2023

	Valeur brute au 31/12/23	Durée d'amortissement
Terrain	8 000 000	-
Construction gros œuvre	7 798 320	40 ans
Construction second œuvre	4 873 950	30 ans
Construction gros équipements	5 848 740	20 ans
Total	26 521 010	

### **Immobilisations en cours :**

NEANT

### **Amortissements :**

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Cette durée d'utilité a été modifiée en 2020 afin de tenir compte des durées d'utilisation réellement constatées ces dernières années.

Elle est détaillée ci-après.

Pour toutes les nouvelles acquisitions à partir du 01/01/20, les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice figurent en colonne 2020. En face, nous avons mis les modes d'amortissement pratiqués pour les acquisitions en 2019 et avant :

	A compter de 2020	2019 et avant
Bâtiments : Gros œuvre	Linéaire, 40 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Second œuvre	Linéaire, 30 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Gros équipements	Linéaire, 20 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Agencements siège	Linéaire, 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
Autres Agencements, installations France	Linéaire, 6 ans et 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
ERP	Linéaire, de 8 à 10 ans	N/A
Logiciels	Linéaire, 1 an à 3 ans	Linéaire, 1 an à 3 ans
Logiciels développés en sous-traitance	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Progiciels (Saga, Homère)	Linéaire, 5 ans à 6 ans	N/A
Matériel informatique (Siège et France)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Matériel informatique missions internationales	Linéaire 2 ans	Linéaire, 2 ans
Matériel transport Siège - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 3 ans et 4 ans
Matériel transport Siège - occasion	Linéaire 3 ans	N/A
Matériel transport missions internationales - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions France - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions (France + international) - occasion	Linéaire 2 ans	N/A
Matériel de bureau Siège et France	Linéaire 6 ans	Linéaire, 6 ans
Mobilier de bureau Siège et France	Linéaire 10 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel divers international (mobilier, matériels industriels, générateurs, climatisation...)	Linéaire, 2 ans à 3 ans	N/A
Matériel médical France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel communication France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

#### **Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés**

La valeur des actifs de legs figurant au bilan est celle présentée au Conseil d'Administration lors de l'acceptation du legs par celui-ci.

Elle correspond à la valeur notariale du legs et pourra faire l'objet de réévaluation.

#### **Immobilisations financières :**

**Titres immobilisés :** il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an.

Leur montant s'élève à 0,03M€ au 31/12/2023.

**Prêts :** Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans.

Leur montant s'élève à 1,1M€ au 31/12/2023.

**Autres immobilisations financières :** Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'international.

Son montant s'élève à 0,7M€ au 31/12/2023.

#### **Provisions pour dépréciation sur immobilisations :**

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2023.

### **4.3 Stocks et dépréciation des stocks**

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée.

### **4.4 Créances**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance et ont été réévaluées au 31/12/2023 aux taux légaux du cours des devises. Cette réévaluation est constatée en écarts de conversion à l'actif et au passif du bilan.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement du contrat et le cours de la devise au 31/12/2023, entraînent la constitution d'une provision de risque sur différence d'encaissement.

### **4.5 Dettes**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette. Il n'existe pas de dettes fournisseurs en devises au 31/12/23.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

#### 4.6 Placements de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

#### 4.7 Comptes bancaires et caisses en devises

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre aux cours donnés par la Banque de France ou au cours InforEuro du mois de décembre, si la devise ne figure pas sur le tableau de la Banque de France.

#### 4.8 Subventions publiques ou contributions financières – Opérations internationales

À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle ou de la contribution financière est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « créances » du bilan.

À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs prévus par les conventions.

La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions ou contributions relative aux exercices futurs.

Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice, sont enregistrées en subventions à recevoir.

#### 4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement ou contributions financières – Opérations France

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif dans les fonds propres consommables et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

#### 4.10 Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des produits de tiers financeurs et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Report en fonds dédiés ».

Lorsque ces produits de tiers financeurs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Utilisation des fonds dédiés ».

Lorsqu'un fonds dédié ne peut être utilisé conformément à son objet, il ne peut être réaffecté à un autre objet que par décision du Conseil d'Administration et après avoir recueilli l'accord préalable du donateur.

Un tableau détaille la variation des fonds dédiés par origine et par projet sur l'exercice au §14.



Un nouveau fonds dédié a été créé en 2023 concernant le financement du budget multilatéral du réseau international géré par MdM-France depuis 2023. Ce budget multilatéral était précédemment géré par un autre membre du réseau. Toutes les contributions dues ont été comptabilisées en 2023 et le reliquat de ces financements non utilisé a été mis en fonds dédié pour être utilisé sur les années à venir.

#### 4.11 Cotisations

Les adhérents de Médecins du Monde paient une cotisation sans contrepartie autre que la participation à l'Assemblée Générale ou la réception de publications. Ces cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.12 Financements obtenus pour le compte du réseau international

MdM-France peut recevoir des bailleurs des subventions/contributions qu'elle reverse en tout ou partie aux membres du réseau qui mettront en œuvre les activités financées.

Ces subventions/contributions sont enregistrées comme indiqué dans le paragraphe 4.8, à savoir qu'à la signature du contrat, leur montant est enregistré simultanément en « Créances » à l'actif du bilan, et en « Produits constatés d'avance », au passif du bilan.

En parallèle, MdM-France établit un contrat avec le membre du réseau concerné pour la partie financée par le bailleur qui sera mise en œuvre par celui-ci. Ce contrat est enregistré au passif du bilan dans un compte « Autres dettes » et en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'action telle que rapportée par le membre du réseau à MdM-France, les écritures sont passées au compte de résultat de la façon suivante : la subvention/contribution du bailleur est enregistrée en produits et le montant utilisé par le membre du réseau est comptabilisé en charges dans le poste « Aides financières ».

Les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance sont décrémentés d'autant.

Les comptes tiers à l'actif et au passif du bilan sont progressivement soldés en fonction des mouvements de trésorerie constatés (encaissement de la créance bailleur, décaissement au profit du membre du réseau concerné).

#### 4.13 Projets de l'entité

L'Assemblée Générale peut décider d'utiliser ses réserves ou l'excédent de l'exercice pour mener à bien un projet précis, appelé « projet de l'entité » et donc constituer à cet effet une « réserve pour projets de l'entité ».

Les projets de l'entité doivent être conformes à l'objet de l'association.

Les dépenses auxquelles ils donnent lieu doivent être clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes.

La dotation d'un projet de l'entité, l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets, la réaffectation en « Autres réserves » des sommes non utilisées, doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale.

Comme indiqué au paragraphe 3, il existe actuellement cinq réserves pour projets de l'entité dans les comptes de Médecins du Monde.

Rapport financier Médecins du Monde 2023

DOTATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de dotation par l'AG	Dotation du fonds de réserve par l'AG
Adaptation des locaux en région	2016	119 359
	2020	500 000
	2021	500 000
	2022	1 500 000
	2023	2 380 641
	<b>total</b>	<b>5 000 000</b>
Plan de transformation MdM-France	2017	326 717
	2019	345 234
	2020	500 000
	2021	3 700 000
	2022	2 000 000
	2023	1 128 049
<b>total</b>	<b>8 000 000</b>	
Développement de la collecte	2021	2 163 000
	2023	37 000
	<b>total</b>	<b>2 200 000</b>
Financement siège Saint denis	2021	22 060 800
	<b>total</b>	<b>22 060 800</b>
Développement réseau international	2023	2 000 000
	<b>total</b>	<b>2 000 000</b>
<b>Total</b>		<b>39 260 801</b>

UTILISATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de dotation par l'AG	Consommation *	Montant au bilan au 01/01/2023	Utilisation* 2022 validée par AG consommée en 2023	Dotation AG résultat 2022 affectée en 203	Montant au bilan au 31/12/2023	Utilisation* 2023 à présenter à l'AG 2024	Montant au bilan à fin 2023 si utilisation approuvée par l'AG
Plan d'adaptation des locaux en France	avant exercice 2023	339 358	2 554 425	26 515	2 380 641	4 908 551		4 908 551
	exercice 2023	66 842				-	38 548	38 548
	<b>total</b>	<b>406 200</b>	<b>2 554 425</b>	<b>26 515</b>	<b>2 380 641</b>	<b>4 908 551</b>	<b>38 548</b>	<b>4 870 003</b>
Financement du plan de transformation	avant exercice 2023	-	6 871 951	287 130	1 128 049	7 712 871		7 712 871
	exercice 2023	418 581				-	1 054 258	1 054 258
	<b>total</b>	<b>418 581</b>	<b>6 871 951</b>	<b>287 130</b>	<b>1 128 049</b>	<b>7 712 871</b>	<b>1 054 258</b>	<b>6 658 613</b>
Développement de la collecte France	avant exercice 2023	-	2 163 000	-		2 163 000		2 163 000
	exercice 2023				37 000	37 000	189 975	152 975
	<b>total</b>	<b>-</b>	<b>2 163 000</b>	<b>-</b>	<b>37 000</b>	<b>2 200 000</b>	<b>189 975</b>	<b>2 010 025</b>
Financement du nouveau siège de Saint-Denis	avant exercice 2023	22 059 048	21 854 272	1 003 449		20 850 822	-	20 850 822
	exercice 2023						1 003 449	1 003 449
	<b>total</b>	<b>22 059 048</b>	<b>21 854 272</b>	<b>1 003 449</b>	<b>-</b>	<b>20 850 822</b>	<b>1 003 449</b>	<b>19 847 373</b>
Développement du réseau international	avant exercice 2023		-			-	-	-
	exercice 2023	1 155 000			2 000 000	2 000 000	1 155 000	845 000
	<b>total</b>	<b>1 155 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 155 000</b>	<b>845 000</b>
<b>Total</b>		<b>24 038 829</b>	<b>33 443 648</b>	<b>1 317 094</b>	<b>5 545 690</b>	<b>37 672 244</b>	<b>3 441 229,80</b>	<b>34 231 014</b>

\*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement et dans le poste" utilisation" la partie correspondant à l'amortissement annuel de l'investissement

#### 4.14 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus durant l'année ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2023, le poste « provisions pour risques » inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- des provisions pour coûts de fermeture des missions
- la provision pour perte de change latente (différence entre le cours de change utilisé lors de la comptabilisation de la créance ou de la dette et le cours de change au 31/12, lorsque celui-ci impacte défavorablement la créance ou la dette).

Au 31/12/2023, le poste « provisions pour charges » inclut :

- La provision pour indemnités de départ à la retraite, Celle-ci est évaluée sur la globalité de l'effectif salarié en CDI de Médecins du Monde (hors personnel international local).

Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) tient compte des éléments suivants :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2020 à 2023)
- évolution des salaires de 6% par an (moyenne de 5,9% pour les cadres et 6% pour les non cadres).
- taux d'actualisation annuel : 3,17% (Taux d'actualisation Iboxx Corp AA10+)
- table de survie INSEE 2023.

#### 4.15 Legs et autres libéralités

Depuis le 01/01/2020, les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

▪ **Dès l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration :**

- L'actif net successoral attendu (biens reçus moins charges liées au legs), ou la donation, est enregistré en Produits d'exploitation.
- Les biens reçus par legs et destinés à être cédés sont enregistrés à l'actif du bilan selon leur nature :
  - en « Créances reçues par legs ou donations » : les espèces, actifs bancaires, actifs financiers cotés ou parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
  - en « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » : les biens autres que ceux visés ci-dessus et qui sont destinés à être cédés (mobiliers et immobiliers).
  - en immobilisations incorporelles, les donations temporaires d'usufruit
- Les charges liées à la succession sont reprises au passif du bilan :
  - en « Dettes des legs ou donations » : dettes du défunt au jour de son décès, et dettes grevant le bien transféré à Médecins du Monde
  - en « Provisions sur legs » : obligations à la charge de MdM liées à l'acceptation du legs et ne rentrant pas dans le passif successoral (par ex le coût d'entretien de sa tombe demandé par le défunt)
- Le produit enregistré lors de l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration est compensé immédiatement au compte de résultat par une charge de même montant (report en fonds reportés) dont la contrepartie figure au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations ».

▪ **Au fur et à mesure de la réalisation du legs (encaissements des actifs et décaissements de charges) :**

- Les « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont décrémentés du montant des encaissements nets et un produit est enregistré en compte d'« utilisation des fonds reportés ».

- Les comptes de « Créances reçues par legs et donations », de « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » sont décrémentés au fur et à mesure des encaissements, les comptes de « Dettes des legs et donations » et « Provisions sur legs », le sont au fur et à mesure des décaissements.

Les legs pour lesquels la délibération en CA n'a pas encore eu lieu figurent en Hors bilan.

Au 01/01/23, les valeurs des libéralités ont été reprises telles qu'acceptées par le Conseil d'Administration, au moment de la délibération, les legs n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Au 31 décembre 2023, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 10.326.207€, à savoir :

- 6.847.816€ de valeur d'immobilisations à céder et 5.169.573€ de créances à encaisser (actif du bilan)
- Déduction faite de 1.691.182 € de dettes à rembourser (passif du bilan)

Le montant des legs connus mais non encore acceptés en CA s'élève à 2.495.737€ (engagement hors bilan).

#### 4.16 Contributions volontaires en nature

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois, la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat financier.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied du compte de résultat, dans le Compte d'Emploi des Ressources ainsi que dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD). Ce sont des contributions qui permettent à l'association d'engager des actions supplémentaires et/ou faire des économies.

#### Dons et prestations en nature

La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.

Le règlement comptable prévoit de comptabiliser ces dons au coût évité et non au coût déclaré par le donateur. Cependant en 2023 quand Médecins du Monde n'était pas en mesure de comptabiliser les dons au coût évité, nous avons utilisé le coût déclaré par le donateur.

La valorisation des dons et prestations en nature pour l'année 2023 s'élève à 0,7M€ contre 0,53M€ en 2022.

#### Bénévolat

Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.

Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.

Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde. Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

#### FRAIS DE BENEVOLAT 2023

Durant l'exercice 2023, les bénévoles recensés ont travaillé 140.272 heures, soit 77,07 ETP (vs 68,69 ETP en 2022, et non 95,5 ETP comme indiqué de façon erronée dans l'annexe du rapport financier 2022), ce qui aurait représenté un coût de près de

4,4M€ (contre 3,6M€ en 2022), soit une hausse de plus de 21% de la valorisation du bénévolat entre 2022 et 2023. A noter que la valorisation, s'effectuant sur une base déclarative, ne représente pas avec exactitude le travail des bénévoles au cours d'une année complète. En effet, ce mode de recensement ne permet pas d'en garantir le caractère exhaustif et sous-estime potentiellement la réalité.

L'activité bénévole, après avoir subi une baisse notable liée au Covid, est logiquement repartie à la hausse en 2021, a accusé une baisse en 2022 (liée notamment à une utilisation non optimale de la base de données), puis est repartie à la hausse en 2023 (+ 20%). La sous-estimation potentielle liée au système déclaratif de notre base de données en 2022 semble avoir été en partie rectifiée en 2023 grâce à un travail interne de sensibilisation des utilisateurs et utilisatrices. Ce travail d'optimisation de l'utilisation de la base de données est le principal facteur à l'origine de cette hausse notable des effectifs bénévoles en 2023, le nombre de programmes en France n'ayant pas significativement augmenté entre 2022 et 2023.

### **Volontariat :**

Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :

- 1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le ministère des Affaires Étrangères ou le ministère de la Coopération.
- 2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
- 3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995).

Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des Français expatriés (CFE - caisse des Français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :

Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou plusieurs missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.

De ce montant, sont défalqués les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.

Au 31 décembre 2023, la contribution des volontaires s'élève à 0,04M€.

## **4.17 Autres informations**

### **Honoraires du Commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 s'élève à 78.950,40 euros TTC.

### **Frais des administrateurs**

Au cours de l'exercice 2023, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 52.827 euros (montant stable par rapport à celui de 2022), montant qui demeure moins élevé que pendant les années précédant la pandémie Covid, dû à la réduction des voyages effectués sur le terrain et aux nouvelles méthodes de travail (plus de réunions en distanciel, etc.).

### **Indemnité du Président de l'Association**

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.

Les indemnités versées au titre de 2023 s'élèvent à :

Dr Florence RIGAL : 57.190€ (période du 1er janvier au 31 décembre 2023)

**Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)**

Les trois plus hauts salaires, comme indiqué dans le bilan social, s'élèvent à 6.359€, 5.877€ et 5.343€ par mois.

Ce montant n'inclut pas l'indemnité perçue par le.la président.e dans la mesure où ce chiffre est déjà indiqué ci-dessus.

Pour rappel, le.la président.e est le seul cadre associatif dirigeant à percevoir une indemnité.

**Evénements postérieurs à la clôture**

N/A



## 5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

### 5.1 Tableau de mouvement des immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en euros)	Au 01/01/2023	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2023
Logiciels sous-traités	947 121	75 308	0		1 022 429
Concessions (logiciel)	747 587	11 589			759 176
<b>Sous-total</b>	<b>1 694 707</b>	<b>86 897</b>	-	-	<b>1 781 604</b>
Avances sur Immo. Incorporelles	191 261	97 857			289 118
<b>TOTAL INCORPORELLES</b>	<b>1 885 968</b>	<b>184 753</b>	-	-	<b>2 070 722</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2023	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2023
<u>TERRAIN</u>					
Terrain	0	0		-	-
Terrain Marcadet	0	0		-	-
Terrain Saint Denis	8 000 000				8 000 000
<b>Sous-total</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	-	-	<b>8 000 000</b>
<u>CONSTRUCTIONS</u>					
Construction	0	0	-	-	-
Construction Saint Denis	18 521 010				18 521 010
Inst. Agenc. Aménag. Const.	331 748			-	331 748
Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis	974 790				974 790
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	13 469		-		13 469
<b>Sous-total</b>	<b>19 841 017</b>	<b>0</b>	-	-	<b>19 841 017</b>
<u>AUTRES IMMO. CORPORELLES</u>					
Agencement Installation Saint denis	2 523 465	139 698			2 663 163
Agencement Installation	1 270 182	82 724			1 352 906
Matériel transport	1 415 421	273 332	7 908		1 680 845
Matériel informatique	1 646 530	162 900		-	1 809 430
Matériel bureau	465 722	4 213			469 935
Mobilier bureau	49 113	35 388		-	84 501
Matériel médical	99 274	51 857		-	151 131
Matériel communication	245 085	847		-	245 932
Matériel audiovisuel	48 266			-	48 266
<b>Sous-total</b>	<b>7 763 058</b>	<b>750 960</b>	<b>7 908</b>	-	<b>8 506 110</b>
Immo. corporelles en cours					-
<b>TOTAL CORPORELLES</b>	<b>35 604 075</b>	<b>750 960</b>	<b>7 908</b>	-	<b>36 347 127</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 490 043</b>	<b>935 714</b>	<b>7 908</b>	-	<b>38 417 849</b>

## 5.2 Tableau des amortissements

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Au 01/01/2023</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Au 31/12/2023</b>
Logiciels sous-traités	907 746	55 209	0	962 955
Concessions (logiciel)	508 550	115 717		624 268
<b>Total Incorporelles</b>	<b>1 416 296</b>	<b>170 926</b>	<b>0</b>	<b>1 587 222</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>Au 01/01/2023</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Au 31/12/2023</b>
<u>Construction</u>				
Construction	0			0
Construction Saint Denis	781 637	649 860		1 431 497
Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis	117 246	97 479		214 725
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	41 971	32 842		74 813
<b>Sous-total</b>	<b>940 854</b>	<b>780 181</b>	<b>0</b>	<b>1 721 035</b>
<u>Autres Immo. Corporelles</u>				
Agencement installation	1 224 027	330 272		1 554 299
Matériels transport	1 064 747	189 229	7 429	1 246 548
Matériel informatique	1 260 886	199 293		1 460 180
Matériel bureau	187 915	38 992		226 907
Mobilier bureau	18 860	6 223		25 082
Matériel médical	77 779	21 495		99 275
Matériel communication	243 688	1 434		245 122
Matériel audiovisuel	48 266	0		48 266
<b>Sous-total</b>	<b>4 126 170</b>	<b>786 938</b>	<b>7 429</b>	<b>4 905 678</b>
<b>Total Corporelles</b>	<b>5 067 024</b>	<b>1 567 119</b>	<b>7 429</b>	<b>6 626 713</b>
<b>Total</b>	<b>6 483 320</b>	<b>1 738 045</b>	<b>7 429</b>	<b>8 213 935</b>

## 5.3 Tableau des valeurs nettes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/23	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/23	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/23
Logiciels sous traités	1 022 429	962 955	59 474
Concessions	759 176	624 268	134 908
Avances Immo. Incorporelles	289 118		289 118
<b>Total Incorporelles</b>	<b>2 070 722</b>	<b>1 587 222</b>	<b>483 500</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/23	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/23	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/23
<b>TERRAIN</b>			
Terrain	0		0
Terrain Marcadet	0		0
Terrain Saint Denis	8 000 000		8 000 000
<b>Sous-total</b>	<b>8 000 000</b>		<b>8 000 000</b>
<b>CONSTRUCTION</b>			
- Construction			
- Construction Saint Denis	18 521 010	1 431 497	17 089 513
- Inst. Agenc. Aménag.	1 320 007	289 538	1 030 469
<b>Sous-total</b>	<b>19 841 017</b>	<b>1 721 035</b>	<b>18 119 982</b>
<b>AUTRES IMMO CORPORELLES</b>			
Agencement Installation	4 016 069	1 554 299	2 461 770
Matériel transport	1 680 845	1 246 548	434 298
Matériel informatique	1 809 430	1 460 180	349 250
Matériel bureau	469 935	226 907	243 029
Mobilier bureau	84 501	25 082	59 419
Matériel médical	151 131	99 275	51 857
Matériel communication	245 932	245 122	810
Matériel audiovisuel	48 266	48 266	0
<b>Sous-total</b>	<b>8 506 110</b>	<b>4 905 678</b>	<b>3 600 433</b>
Immos corpo. En cours	0	0	0
Immos reçues par legs ou donations et destinés à être cédés	6 847 816		6 847 816
<b>Total Corporelles</b>	<b>43 194 944</b>	<b>6 626 713</b>	<b>36 568 231</b>
<b>Total</b>	<b>45 265 665</b>	<b>8 213 935</b>	<b>37 051 730</b>

## 6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en euros)	Au 31/12/2023
Autres titres immobilisés	25 962
Prêts participation construction	1 105 844
Dépôts et cautionnements	708 778
<b>Total</b>	<b>1 840 583</b>

**7. STOCKS**

<b>STOCKS (en euros)</b>	<b>Au 31/12/2023</b>
Montant des stocks à la clôture	365 512
Dépréciation stock	
<b>Montant net</b>	<b>365 512</b>

**8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

<b>CREANCES (en euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
<i>De l'actif immobilisé :</i>			
Prêts (participation à l'effort de construction)	1 105 844	25 502	1 080 342
Autres immobilisations financières	708 778		708 778
<b>Total 1</b>	<b>1 814 622</b>	<b>25 502</b>	<b>1 789 120</b>
<i>De l'actif circulant :</i>			
Fournisseurs débiteurs	222 028	222 028	0
Clients, usagers et comptes rattachés	67 645 228	49 594 194	18 051 034
Personnel et comptes rattachés	18 409	18 409	0
Organismes sociaux	71 960	71 960	0
Etat		0	0
Débiteurs divers	2 909 980	2 909 980	0
Produits à recevoir	410 457	410 457	0
Créances reçues par legs ou donations	5 169 573	5 169 573	
<b>Total 2</b>	<b>76 447 635</b>	<b>58 396 601</b>	<b>18 051 034</b>
Charges constatées d'avance	6 750 700	6 254 076	496 624
<b>Total 3</b>	<b>6 750 700</b>	<b>6 254 076</b>	<b>496 624</b>
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)</b>	<b>85 012 957</b>	<b>64 676 179</b>	<b>20 336 778</b>
Montant des :	- Prêts accordés en cours d'exercice	<b>103 915</b>	
	- Remb. obtenus en cours d'exercice	<b>30 770</b>	

**9. PRODUITS À RECEVOIR**

<b>PRODUITS A RECEVOIR (en euros)</b>	<b>Au 31/12/2023</b>
- Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	121 527
- Organismes sociaux - Produits à recevoir	62 876
- Etat - Produits à recevoir	0
- Produits à recevoir	410 457
* subventions à recevoir	
* autres produits à recevoir	387 342
* réseau international	23 115
<b>Total</b>	<b>594 860</b>

**10. DISPONIBILITÉS****10.1 Placements**

<b>PLACEMENTS FINANCIERS (en euros)</b>	<b>Valeur d'acquisition</b>	<b>Cours au 31/12/2023</b>	<b>Plus value latente</b>	<b>Moins value latente</b>
SICAV ou FCP	0	0	0	0
Actions	0		0	0
Comptes sur livret	25 382 948			
Intérêts courus sur comptes sur livret				
<b>TOTAL</b>	<b>25 382 948</b>			

**10.2 Banques et caisses**

<b>VALEURS BRUTES (en euros)</b>	<b>Au 31/12/2023</b>
Valeurs à l'encaissement	6 326 057
Soldes Banques (y compris comptes sur livret)	100 171 086
Soldes Caisses	640 245
<b>Total</b>	<b>107 137 387</b>

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

**11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)</b>	<b>Au 31/12/2023</b>
Fournisseurs , partenaire et frais sur missions facturés d'avance	3 713 348
Part des financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau relative aux exercices postérieurs à 2023	3 037 352
<b>Total</b>	<b>6 750 700</b>

## 12. VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	15 245							15 245
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecarts de réévaluation								0
Autres réserves	35 035 980	2 302 673						37 338 653
Réserves pour projets associatifs	33 443 648	5 545 690				1 317 094		37 672 244
Réserve générale d'intervention								0
Report à nouveau								0
Excédent ou déficit de l'exercice	6 531 268	-6 531 268		36 725 964	36 984 255			36 725 964
<b>Situation nette</b>	<b>75 026 141</b>	<b>1 317 095</b>	<b>0</b>	<b>36 725 964</b>	<b>36 984 255</b>	<b>1 317 094</b>	<b>0</b>	<b>111 752 106</b>
Fonds propres consommables								0
Subventions d'investissement								0
Provisions règlementées								0
<b>TOTAL</b>	<b>75 026 141</b>	<b>1 317 095</b>	<b>0</b>	<b>36 725 964</b>	<b>36 984 255</b>	<b>1 317 094</b>	<b>0</b>	<b>111 752 106</b>

## 13. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS (en euros)	Au 01/01/23	Dotation de l'exercice	Reprise de provision		Au 31/12/23
			Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
<u>Provisions pour risques</u>					
Provisions pour litiges	70 925	325 752	4 497	16 313	375 867
Autres provisions pour risques	1 580 170	73 500	191 816	655 868	805 985
Provisions pour perte de change	408 014	591 361	408 014		591 361
<b>Sous-total 1</b>	<b>2 059 109</b>	<b>990 613</b>	<b>604 328</b>	<b>672 182</b>	<b>1 773 213</b>
<u>Provisions pour charges</u>					
Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite	1 094 657	1 646 064	5 028	1 089 629	1 646 064
<b>Sous-total 2</b>	<b>1 094 657</b>	<b>1 646 064</b>	<b>5 028</b>	<b>1 089 629</b>	<b>1 646 064</b>
<u>Provisions pour dépréciation</u>					
Sur immobilisations financières					0
Autres provisions pour dépréciation	9 073		9 073		0
<b>Sous-total 3</b>	<b>9 073</b>	<b>0</b>	<b>9 073</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<u>Provisions pour legs</u>					
sur legs	0	91 677			91 677
<b>Sous-total 4</b>	<b>0</b>	<b>91 677</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>91 677</b>
<b>Total (1+2+3+4)</b>	<b>3 162 839</b>	<b>2 728 354</b>	<b>618 429</b>	<b>1 761 810</b>	<b>3 510 954</b>



## 14. FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTES

VARIATION DES FONDS DEDIES (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Reports 2023	Utilisations 2023		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	*dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>22 883</b>	<b>24 587</b>	<b>21 078</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 392</b>	
AGEFIPH	2 226		421			1 805	
ARS-Guyane							
ARS-Midi Pyrénées Santé mentale	20 657	24 587	20 657			24 587	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>242 709</b>	<b>376 558</b>	<b>242 709</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>376 558</b>	
LOREAL - Opération Sourire Cambodge	65 700		65 700			0	
NST - Coordination		376 558				376 558	
Alliance urgence - Ukraine	165 955		165 955			0	
Alliance urgence - Haïti	11 054		11 054			0	
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>1 049 210</b>	<b>505 542</b>	<b>885 618</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>669 134</b>	
Collecte dons affectés - Ukraine	1 048 510	505 542	884 918			669 134	
Collecte dons affectés - Haïti	700		700			0	
<b>TOTAL</b>	<b>1 314 802</b>	<b>906 687</b>	<b>1 149 405</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 072 084</b>	

	Solde à l'ouverture de l'exercice 2023	Variations de l'exercice 2023		Solde à la clôture de l'exercice 31/12/2023
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
	9 651 706	5 699 395	5 116 572	10 234 528
<b>TOTAL</b>	<b>9 651 706</b>	<b>5 699 395</b>	<b>5 116 572</b>	<b>10 234 528</b>

**15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut au 31/12/23</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>Plus d'1 an moins 5 ans</b>
Emprunts et dettes assimilées	14 679	14 679	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 271 621	5 271 621	
Dettes des legs ou donations (*)	799 695		799 695
Dettes fiscales et sociales	6 799 787	6 799 787	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	85 740	85 740	
Autres dettes	13 779 374	11 144 480	2 634 894
<b>Total Dettes</b>	<b>26 750 896</b>	<b>23 316 307</b>	<b>3 434 589</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>76 713 142</b>	<b>52 367 618</b>	<b>24 345 524</b>
<b>Total général</b>	<b>103 464 038</b>	<b>75 683 925</b>	<b>27 780 113</b>

\* Le détail des Dettes des legs à moins d'un an ou plus d'un an n'est pas évaluable

**16. DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION**

<b>CATEGORIES BAILLEURS</b>	<b>CONCOURS PUBLICS</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>
Agence française de développement (AFD)		7 721 329	
Agences régionales de santé (ARS)		2 109 945	
Ambassades de France		420 070	
Centre de Crise et de Soutien (CDCS)		5 379 234	
Collectivités territoriales France		890 435	
Divers Etat français		2 794 052	
Fonds mondial contre la tuberculose le paludisme et le sida		2 324 079	
Nations Unies (UNICEF - UNFPA - UNHCR - UNDP - WHO - OCHA)		2 077 074	
Organismes publics allemands (BMZ, GFFO, GIZ etc)		13 314 984	
Organismes publics canadiens		4 154 593	
Organismes publics des Etats Unis d'Amérique (USAID, BHA)		1 810 173	
Organismes publics suisses (SDC)		224 812	
Organismes sociaux français (CPAM, CGSS, CCAS)		205 833	
Union européenne (dont DG ECHO, EuropeAid, TrustFund etc)		15 333 536	
<b>TOTAL</b>		<b>58 760 150</b>	

**17. SUIVI DES LIBERALITES REALISES SUR L'EXERCICE**

<b>LIBERALITES 2023 (en euros)</b>	<b>Au 31/12/23</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>46 094 525</b>
Montant perçu au titre d'assurances vie	2 928 037
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	37 927 478
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 779 516
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	25 000
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	3 434 494
<b>CHARGES</b>	<b>5 877 558</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 860 242
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	4 017 316
<b>SOLDE DES LIBERALITES</b>	<b>40 216 967</b>

**18. CHARGES À PAYER**

<b>CHARGES A PAYER (en euros)</b>	<b>Au 31/12/23</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :</b>	
* Intérêts courus non échus	-
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 280 588</b>
* Factures non parvenues	2 280 588
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>4 645 120</b>
* Dettes provisionnées pour congés à payer	2 020 985
* Autres charges de personnel à payer	1 095 341
* Organismes sociaux - charges à payer	1 127 081
* Etat charges à payer	401 712
<b>Autres dettes</b>	<b>74 812</b>
* Divers - charges à payer	74 812
<b>TOTAL</b>	<b>7 000 520</b>

**19. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en euros)</b>	<b>Au 31/12/23</b>
<b>Subventions étranger</b>	<b>75 914 525</b>
Afrique	31 777 406
Amérique Latine et Caraïbes	3 398 816
Asie	6 966 580
Eufra	3 112 012
Moyen-Orient et Afrique du Nord	18 746 652
Multi-pays	11 913 060
<b>Subventions liées à financement du réseau</b>	<b>195 729</b>
<b>Subventions France</b>	<b>602 888</b>
<b>TOTAL</b>	<b>76 713 142</b>

## 20. ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

État du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Montant total des avantages et des ressources
Afrique du Sud	Donation	135
Total		135
Albanie	Donation	200
Total		200
Algérie	Donation	33
Total		33
Allemagne	Donation	967 032
	Subvention	16 687 639
Total		17 654 670
Andorre	Donation	250
Total		250
Argentine	Donation	60
Total		60
Australie	Donation	366
Total		366
Autriche	Donation	672
Total		672
Belgique	Donation	40 743
	Subvention	15 509 852
Total		15 550 595
Brésil	Donation	63
Total		63
Bulgarie	Donation	200
	Subvention	9 061
Total		9 261
Canada	Donation	6 230
	Subvention	4 837 412
Total		4 843 642
Chili	Donation	62
Total		62
Chypre	Donation	500
Total		500
Côte d'Ivoire	Donation	217
Total		217
Danemark	Donation	510
Total		510
Emirats arabes unis	Donation	150
Total		150
Espagne	Donation	31 731
	Subvention	341 117
Total		372 848
Etats-Unis d'Amérique	Donation	5 368
	Legs	582 175
	Subvention	9 615 878
Total		10 203 421
Finlande	Donation	100
Total		100
Gabon	Donation	450
Total		450
Grèce	Donation	261
	Subvention	10 957
Total		11 218
Hong-Kong	Donation	760
Total		760
Hongrie	Donation	158
Total		158
Île de Macao	Donation	320
Total		320
Inde	Donation	3
Total		3
Irlande	Donation	2 020
Total		2 020
Israël	Donation	3
Total		3
Italie	Donation	2 366
	Subvention	34 010
Total		36 376
Japon	Donation	176 438
	Subvention	207 808
Total		384 246
Lettonie	Donation	30
Total		30
Luxembourg	Donation	75 129
Total		75 129

État du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Montant total des avantages et des ressources
Madagascar	Donation	50
Total		50
Malaisie	Donation	200
Total		200
Malte	Donation	79
Total		79
Maroc	Donation	278
Total		278
Mexique	Donation	358
Total		358
Principauté de Monaco	Donation	61 540
	Subvention	100 000
Total		161 540
Namibie	Donation	25
Total		25
Norvège	Donation	548
Total		548
Nouvelle Zélande	Donation	30
Total		30
Pays-Bas	Donation	85 892
	Subvention	2 525
Total		88 417
Philippines	Donation	10
	Subvention	40 793
Total		40 803
Pologne	Donation	324
Total		324
Porto Rico	Donation	100
Total		100
Portugal	Donation	50 275
	Subvention	437
Total		50 712
Qatar	Donation	240
Total		240
République dém. du Congo	Subvention	1 000 000
Total		1 000 000
République de Djibouti	Donation	6
Total		6
République pop. de Chine	Donation	256
Total		256
République Tchèque	Donation	630
Total		630
Roumanie	Donation	20
Total		20
Royaume-Uni	Donation	43 781
	Subvention	223 462
Total		267 244
Sénégal	Donation	350
Total		350
Singapour	Donation	5 010
Total		5 010
Suède	Donation	8 878
Total		8 878
Suisse	Donation	89 165
	Legs	32 854 780
	Subvention	232 133
Total		33 176 077
Tanzanie	Subvention	327 066
Total		327 066
Thaïlande	Donation	40
Total		40
Tunisie	Donation	475
Total		475
Turquie	Donation	330
Total		330
Ukraine	Donation	120
Total		120
Uruguay	Donation	100
Total		100
Vanuatu	Donation	20
Total		20
Vietnam	Donation	10
Total		10
Total général		84 278 803

## 21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

### 21.1 Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS	Legs et donations au 31/12/2023
Nombre de libéralités notifiées mais non acceptées par le CA à la date du 31/12 /2023	40
<b>Estimation du montant à recevoir au 31/12</b>	<b>2 495 737</b>

Médecins du Monde a été informée en 2022 qu'elle serait bénéficiaire d'une succession venant de Suisse d'un montant exceptionnel, et son CA en a accepté le principe, dans sa réunion du 21/05/2022. Pour autant, il est apparu au cours de l'instruction de ce dossier que les situations d'actifs et passifs de cette succession sont encore à ce jour soit incomplètes soit fluctuantes.

Ainsi, l'association avec l'accord des commissaires aux comptes a décidé de comptabiliser les mouvements de ce legs uniquement lors de versements effectifs en net sur les comptes de l'association.

La part non encore encaissée de ce legs ne fait donc pas partie des engagements indiqués ci-dessus.

### 21.2 Engagements donnés

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Total à payer	
Matériel roulant			0	0	0	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel roulant	0			0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 22. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL

### 22.1 Effectifs au 31 décembre 2023

1.773 acteurs et actrices sur nos programmes internationaux

- 1.592 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 116 salarié.e.s sur les missions internationales
- 63 salarié.e.s de la Direction des Opérations Internationales au siège dont 5 voltigeur.se.s
- 2 volontaires de la solidarité internationale

1.735 acteurs et actrices sur nos programmes France

- 1.575 bénévoles actifs (dont les cadres bénévoles)
- 149 salarié.e.s sur le terrain et en délégations régionales

- 11 salarié.e.s de la Direction des Opérations France (DOF) au siège

383 acteurs et actrices en support aux opérations

- 156 cadres bénévoles associatifs (administrateur.rice.s, membres de collèges régionaux, responsables de groupes, responsables de missions)
- 227 salarié.e.s au siège

Soit un total de 3.891 acteurs et actrices.

## **22.2 Salaires de droit français**

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 70.320 euros sur 12 mois et 76.180 euros sur 13 mois

Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 25.908 euros sur 12 mois et 28.067 euros sur 13 mois

Salaires moyen annuel brut : 38.920 euros sur 12 mois et 42.163 euros sur 13 mois

Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 2,71

La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 21,21% (hors 13ème mois).

Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.



23. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION	2023	2022	2023/2022
Variation de stock	-110 441	55 535	-299%
Matériel sanitation	1 028 567	1 016 562	1%
Matériel d'habitation			
Matériel logistique	190 476	220 087	-13%
Matériel roulant	493 469	96 828	410%
Matériel divers	226 415	46 782	384%
Fournitures non stockables	1 351 108	1 262 484	7%
Médicaments et matériel médical	4 454 895	4 417 653	1%
Fournitures entretien / administratives	975 704	1 002 910	-3%
Matériel expatriés	87 514	201 505	-57%
Petit matériel	495 063	453 503	9%
Fournitures mailing	0	-46 452	-100%
Aide alimentaire / nourriture / hébergement	1 165 244	1 231 569	-5%
Marchandises manifestations	15 094	4 743	218%
<b>Achats</b>	<b>10 373 108</b>	<b>9 963 709</b>	<b>4%</b>
Sous-traitance	10 652 496	10 268 904	4%
Redevances crédit bail			
Locations et charges locatives	4 775 277	4 618 110	3%
Entretien et réparations	1 715 115	1 427 886	20%
Primes d'assurances	426 109	375 304	14%
Etudes et recherche	119 722	53 995	122%
Divers	235 453	180 620	30%
<b>Services extérieurs</b>	<b>17 924 171</b>	<b>16 924 819</b>	<b>6%</b>
Intérimaires (France)	200 328	140 565	43%
Frais liés à des personnels extérieurs à l'association (International)	1 707 749	1 749 440	-2%
Rémunération d'Inter. et Honoraires	2 294 343	3 225 807	-29%
Publicité et publications	2 905 599	2 044 679	42%
Transport	976 765	1 012 755	-4%
Déplacements missions et Réceptions	5 531 438	4 559 249	21%
Frais postaux et Télécommunications	1 784 649	2 028 832	-12%
Frais bancaires	289 967	279 011	4%
Divers	233 425	188 586	24%
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>15 924 263</b>	<b>15 228 924</b>	<b>5%</b>
<b>Impôts Taxes et versements assimilés</b>	<b>3 942 097</b>	<b>3 642 148</b>	<b>8%</b>
Salaires et traitements	41 848 366	37 959 352	10%
Charges sociales	10 640 262	9 557 666	11%
<b>Charges de personnel</b>	<b>52 488 629</b>	<b>47 517 018</b>	<b>10%</b>
Charges diverses de gestion	745 772	1 365 729	-45%
Subventions versées par l'association	14 610 762	10 775 515	36%
<b>Autres charges de gestion</b>	<b>15 356 535</b>	<b>12 141 244</b>	<b>26%</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>3 783 361</b>	<b>3 346 559</b>	<b>13%</b>
<b>Report en fonds dédiés</b>	<b>906 687</b>	<b>1 246 876</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>120 698 850</b>	<b>110 011 297</b>	<b>10%</b>

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION 2023

	2023		2022		2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION</b>								
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>								
<b>1 - PRODUITS LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>								
1.1 Cotisations sans contrepartie	22 826	22 826	23 596	23 596	3 890 115	3 890 115	3 890 115	3 890 115
1.2 Dons, legs et mécénat	90 840 574	90 840 574	57 561 840	57 561 840	3 648 348	3 648 348	3 648 348	3 648 348
Dons manuels	50 623 607	50 623 607	50 274 717	50 274 717	84 131	84 131	84 131	84 131
Legs, donations et assurances vie	40 216 967	40 216 967	7 013 414	7 013 414	157 636	157 636	157 636	157 636
Mécénat	-	-	273 709	273 709	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	829 563	829 563	176 215	176 215	-	-	-	-
<b>2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>								
<b>PUBLIC</b>	<b>5 355 569</b>	-	<b>4 592 710</b>	-				
2.1 Cotisations avec contrepartie	85 201	-	111 074	-				
2.2 Parrainage des entreprises	3 679 823	-	3 028 355	-				
2.3 Contributions financière sans contrepartie	1 590 545	-	1 453 280	-				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-	-	-	-				
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>58 760 150</b>	-	<b>53 355 799</b>	-				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>2 380 240</b>	-	<b>2 030 108</b>	-				
<b>5 - UTILISATION DES FONDS DEBIES ANTERIEURS</b>	<b>1 149 405</b>	<b>885 618</b>	<b>39 040</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>159 338 326</b>	<b>92 578 581</b>	<b>117 779 308</b>	<b>57 761 651</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>								
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>96 883 735</b>	<b>38 029 585</b>	<b>86 869 175</b>	<b>33 690 700</b>				
1.1 Réalisée en France	20 143 167	15 149 978	17 443 626	12 361 315				
Actions réalisées par l'organisme	19 926 025	-	17 339 560	-				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	217 141	22 879 607	104 065	21 329 385				
1.2 Réalisées à l'étranger	76 740 568	-	69 425 550	-				
Actions réalisées par l'organisme	71 943 667	-	64 631 696	-				
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 796 901	-	4 793 853	-				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>16 245 052</b>	<b>14 488 071</b>	<b>15 229 933</b>	<b>13 995 976</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 477 695	14 488 071	14 305 517	13 995 976				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	767 357	-	924 416	-				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 938 357</b>	<b>2 571 127</b>	<b>5 758 886</b>	<b>2 381 435</b>				
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>2 636 677</b>	-	<b>2 140 080</b>	-				
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>1 854</b>	-	<b>3 090</b>	-				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE</b>	<b>906 687</b>	<b>505 542</b>	<b>1 246 876</b>	<b>1 049 210</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>122 612 362</b>	<b>55 594 325</b>	<b>111 248 040</b>	<b>51 117 320</b>				
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>36 725 964</b>	<b>36 984 255</b>	<b>6 531 268</b>	<b>6 644 330</b>				
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>								
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>								
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>								
Bénévolat	4 695 526	4 695 526	4 695 526	4 695 526				
Prestation en nature	4 367 036	4 367 036	4 367 036	4 367 036				
Dons en nature	82 599	82 599	82 599	82 599				
Dons en nature	245 891	245 891	245 891	245 891				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>								
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>								
Prestations en nature	367 242	367 242	367 242	367 242				
Dons en nature	284 910	284 910	284 910	284 910				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>								
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>								
Réalisées en France	4 880 497	4 880 497	4 880 497	4 880 497				
Réalisées à l'étranger	3 634 623	3 634 623	4 196 977	4 196 977				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>								
	18 589	18 589	18 589	18 589				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>								
	74 381	74 381	163 682	163 682				
<b>TOTAL</b>	<b>5 062 768</b>	<b>4 695 526</b>	<b>5 062 768</b>	<b>4 695 526</b>				

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC 2023

EMPLOIS PAR DESTINATION	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	2023	2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>38 029 585</b>	<b>33 690 700</b>	<b>1 - RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>15 149 978</b>	<b>12 361 315</b>	1.1 Cotisations sans contrepartie	22 826	23 596
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	90 840 574	57 561 840
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	50 623 607	50 274 717
			Legs, donations et assurances vie	40 216 967	7 013 414
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>22 879 607</b>	<b>21 329 385</b>	Mécénats	-	273 709
Actions réalisées par l'organisme			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	829 563	176 215
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>14 488 071</b>	<b>13 995 976</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 488 071	13 995 976			
2.2 Frais de recherche des ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 571 127</b>	<b>2 381 435</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>55 088 783</b>	<b>50 068 110</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>91 692 963</b>	<b>57 761 651</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	505 542	1 049 210	<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	-	-
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	36 984 256	6 644 331	DEFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>92 578 581</b>	<b>57 761 651</b>	<b>TOTAL</b>	<b>91 692 963</b>	<b>57 761 651</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	27 822 309	20 787 581
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	36 984 256	6 644 331
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	882 418	390 397
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	65 688 983	27 822 309

### Focus sur les fonds dédiés liés à la générosité du public

FONDS DEDIES LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2023	2022
FONDS DEDIES LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 049 210	-
(-) Utilisation	- 1 062 627	
(+) Report	505 542	1 049 210
<b>FONDS DEDIES LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>492 125</b>	<b>1 049 210</b>

## 24. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) ainsi que selon les critères d'affectation et de répartition approuvés par le Conseil d'Administration de MdM-France en 2019 et utilisés dès l'arrêté des comptes 2018.

### CROD

Le compte explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne « Total » de l'état est identique à celui du compte de résultat.

### CER

Le compte détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

## 24.1 Les emplois

### 24.1.1 Missions sociales

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaidoyer les atteintes aux droits humains, plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Les missions sociales sont donc les suivantes :

- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, missions allers-retours, délégations régionales, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent (coûts directs des programmes, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions font partie intégrante de l'objet social de l'Association.

La répartition de ces frais est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaidoyer, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, ...).

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.

En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :

- Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.  
Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de processus, d'outils, de procédures, etc...
- Dans les contextes de crise, MdM peut également être contrainte de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.

- Sont considérés comme des « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes », les aides financières versées par MdM-France hors cadre d'un programme de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. aides financières non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France, reversements des financements obtenus pour le compte de membres du réseau...).

### **Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales**

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.

Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits en missions sociales.

#### **24.1.2 Frais de recherche de fonds**

Le règlement applicable depuis 2020 prévoit deux catégories pour cet emploi dans le CROD et le CER :

##### **▪ Frais d'appel à la générosité du public**

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse...), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de recherche et de gestion du mécénat, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.

Une partie des coûts liés au journal envoyé à nos donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

##### **▪ Frais de recherche d'autres ressources**

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés (hors mécénat) ainsi que les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

#### **24.1.3 Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :

- Frais statutaires (à distinguer des coûts d'animation des bénévoles qui eux figurent dans les missions sociales)
- Administratif et juridique (hors frais liés aux missions terrain)
- Direction financière (au sens strict) et comptabilité siège
- Informatique (hors quote-part des dotations aux amortissements répartis selon le principe ci-dessous)
- Quote-part des Services généraux et amortissements du siège (définie selon le principe ci-dessous)
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et service Administration RH (au sens strict)
- Service en charge du plan de transformation de l'association (H25)
- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

#### **24.1.4 Clés de répartition des coûts indirects**

##### **Répartition des coûts indirects selon le poids financier :**

- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier du bénévolat.

- Frais communs à la recherche de fonds : au prorata des ressources collectées (ex. direction de la collecte – au sens strict)
- Frais de direction générale et de documentation : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier du bénévolat

**Répartition au temps passé :**

- Frais des instances : l'animation des bénévoles est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Logistique Achats : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement
- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

**Répartition selon l'effectif concerné :**

- Services parcours RH- recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement.

**Autres clés :**

- Journal des donateurs : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Aides financières versées au réseau international et non affectées à un objet précis : répartition par tiers sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement.

### 24.1.5 Autres charges

Les postes « dotations aux provisions et dépréciations », « Impôts sur les bénéfices » et « Report en fonds dédiés de l'exercice » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

## 24.2 Les ressources

### 24.2.1 Les ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public sont les cotisations sans contrepartie (anciennement dans « autres produits »), les dons de particuliers et d'entreprises (y compris dorénavant les conventions de mécénat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

Les produits financiers liés à nos placements sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités. Pour mémoire, les produits financiers de placement s'élèvent à 0,03M€.

Pour ce qui concerne les produits financiers liés à des gains de change, étant donné la complexité du traçage de leur origine, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations à l'étranger n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

### 24.2.2 Les produits non liés à la générosité du public

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme produit-partage ou parrainage
- les contributions versées par des organismes privés à but non lucratif.
- les produits divers de gestion

### 24.2.3 Les subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences des Nations Unies ainsi que les organisations gouvernementales étrangères.

### 24.2.4 Autres

Les postes « Reprises sur provisions et dépréciations » et « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

## 24.3 Eléments particuliers aux CROD et CER

### 24.3.1 Ressources reportées liées à la générosité du public -hors fonds dédiés

Le « solde des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice » correspond au « solde des ressources liées à la générosité du public en fin d'exercice de l'année précédente ».

### 24.3.2 (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.

Depuis 2018, les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique par un bailleur public ou privé sont considérés comme financés par la générosité du public (GP).

Ce poste comprend les investissements GP, diminués des amortissements pratiqués au cours de l'exercice sur toutes les immobilisations acquises l'année N ou les années antérieures au moyen de la générosité du public et les cessions d'immobilisations GP pour leur valeur nette comptable.

### 24.3.3 Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Pour déterminer ce que les ressources issues de la générosité du public financent, nous appliquons l'ordre suivant d'affectation des ressources aux emplois :

**Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur** sont utilisés en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Contributions financières affectées
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais réalisés par les bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.

Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

**Les ressources non affectées à un objet précis** sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres financements publics ou privés non affectés et autres produits :
  - Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, de la couverture des frais administratifs obtenue sur les financements bailleurs et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
  - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs publics sert prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
  - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs privés sert prioritairement à financer les frais de recherche de contributions privées puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.



- Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.
- Générosité du public non affectée :
  - La collecte versée par le réseau international finance prioritairement les Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis les aides financières versées au réseau international, puis les missions sociales.
  - La Générosité du public France finance prioritairement les Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer puis les Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public puis les frais de fonctionnement et enfin les investissements.

#### 24.4 Contributions en nature

1.731 bénévoles sont intervenus en 2023 représentant un Equivalent Temps Plein de 77,07 personnes.

Très majoritairement, nos bénévoles travaillent sur les opérations France.

Les contributions (bénévoles, volontaires ou en nature) sont réparties selon leur destination/emploi (missions en France ou à l'étranger, recherche de fonds, fonctionnement).

Le mode d'évaluation de ces contributions est précisé au §4.16 ci-dessus.

## **Partie 2**

### **L'analyse des comptes 2023**

## 1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	2020	2021	2022	2023
<b>Produits</b>	147 753	111 821	117 779	159 338
<b>Charges</b>	107 622	107 066	111 248	122 612
<b>Résultat</b>	<b>40 131</b>	<b>4 755</b>	<b>6 531</b>	<b>36 726</b>

### Une augmentation de l'activité

En 2023, l'activité globale de Médecins du Monde a progressé de plus de 10% (contre moins de 4% entre 2021 et 2022) par rapport à 2022. Cette croissance est portée par les charges d'exploitation (+9,7%).

### Un exercice largement excédentaire

Le résultat s'élève à 36,7M€, en hausse par rapport à 2022.

Ce résultat s'explique essentiellement par le résultat d'exploitation (36,5M€) et dans une moindre mesure par le résultat financier (+0,2M€).

Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaire en 2023.

## 1.1 Résultat d'exploitation

### 1.1.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en forte hausse de 40,8€, soit +35% par rapport à 2022 pour s'établir à 157,2M€ (contre 116,4M€ en 2022). Cela s'explique essentiellement par l'encaissement d'un montant élevé sur un legs.

**Les ressources issues de la générosité du public en France et à l'international** augmentent fortement par rapport à l'an dernier (+33,3M€, soit +57,8%).

La **collecte France** s'établit à 49,7M€, soit +1,3M€ par rapport à 2022, soit 2,7% de croissance.

Pour rappel, 2022 avait été une année où la collecte avait fortement augmenté (+4,4M€ par rapport à 2021), et cette progression avait été majoritairement portée par l'urgence Ukraine.

2023 est donc une très bonne année puisque la collecte continue à croître grâce notamment à la poursuite de l'augmentation de la collecte des donateurs en prélèvements automatiques (+1,8M€) et aux nouveaux leviers innovants comme le Speedons. En revanche les donateurs ponctuels classiques ont baissé leur contribution malgré les urgences du séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie en février 2023, et le début de l'urgence à Gaza en octobre 2023. Ces deux urgences ont plutôt été portées par les dons issus d'internet et ont vu l'augmentation du nombre de nouveaux donateurs web.

La part importante des dons issus des donateurs en prélèvements automatiques (70%) permet de garantir un socle solide de collecte non liée aux urgences.

Le **produit des legs et autres libéralités** se monte à 40,2M€ (contre 7M€ en 2022).

Ce montant fortement en hausse est dû à l'encaissement de la première partie de la succession provenant de Suisse acceptée en 2022 : cette première tranche s'élève à 32M€ en 2023.

Même sans ce legs exceptionnel, le montant des legs et libéralités aurait été en progression pour atteindre 8,2M€, soit 1,2M€ de plus qu'en 2022.

Les **produits de la générosité publique issus du réseau international** sont en diminution en 2023 et s'élèvent à 1M€ (contre 1,9M€ en 2022). Les dons versés par MdM-Japon restent stables en lien avec la poursuite du partenariat d'investissement de MdM-France dans leur collecte. Ceux versés par MdM-Allemagne sont en diminution. Cela est en cohérence avec la fin du partenariat d'investissement : MdM-France n'engage plus de dépenses pour développer leur collecte et MdM-Allemagne garde les dons collectés pour assurer leur développement.

**Les subventions publiques**, d'un montant de 58,8M€ en 2023, augmentent de 5,4M€ (+10,1%) par rapport à 2022. Cela s'explique par la variation entre l'augmentation des financements sur les activités à l'international qui progressent également, et la diminution du montant des financements obtenus pour le compte du réseau (3,6M€ en 2023 contre 4,3M€ en 2022).

**Un modèle économique équilibré :**

Les subventions publiques représentent 37,4% des produits d'exploitation contre 45,8% en 2022. Cela est dû à l'augmentation exceptionnelle de la générosité du public en raison de l'encaissement d'une partie du legs suisse.

Si on retranche cette somme du montant des produits d'exploitation, la part des financements publics est de 46,9% et celle de la générosité du public de 47%.

Cet équilibre permet une indépendance de l'association vis à vis des financements publics et cette indépendance assure à MdM la possibilité de développer des programmes ne s'inscrivant pas dans une réponse aux appels d'offre lancés par les bailleurs, d'initier des projets sans attendre de financement extérieur, de lancer des missions exploratoires etc.

**Les contributions financières** sont en hausse (+0,7M€) pour atteindre un montant de 3,7M€ en 2023.

Cette croissance est portée par le soutien par des fondations et autres organismes privés de Médecins du Monde sur plusieurs urgences (Gaza, Ukraine, Syrie/Turquie) et le retour d'engagements sur le long-terme, avec notamment l'obtention d'un financement pluriannuel et multi-pays sur les droits et la santé sexuels et reproductifs des femmes, filles et minorités de genre vivant dans des environnements de vie précaires en Europe.

**Les reprises de provisions** (2M€) sont en augmentation par rapport à 2022 (+0,5M€) et traduisent le règlement au cours de l'exercice de plusieurs litiges provisionnés antérieurement.

Elles se détaillent de la façon suivante :

- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2023 s'élèvent à 0,2M€, notamment des provisions pour fermetures ou pour ruptures conventionnelles
- La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise entièrement et dotée à nouveau chaque année. Le montant de la reprise de provision IDR 2022 se montait à 1,1M€, la dotation 2023 (1,6M€) figure dans les charges ci-dessous.
- Les reprises de provisions sans contrepartie (0,7M€) dans la mesure où les risques identifiés préalablement ont pu être neutralisés.

**La reprise des fonds dédiés** (1,1M€) traduit l'utilisation en 2023 des fonds dédiés constitués les années précédentes, notamment en lien avec l'urgence Ukraine et les fonds collectés à cet effet en 2022. Pour mémoire, depuis l'arrêté des comptes 2020, les reprises de fonds dédiés figurent dans les produits d'exploitation

### 1.1.2 Charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation** augmentent elles aussi de 10,7M€ (soit +9,7%) pour s'établir à 120,7M€ (contre 110M€ en 2022). Ce montant inclut en 2023, et ce depuis l'arrêté des comptes 2020, les reports en fonds dédiés (0,9M€ en 2023).

Cette augmentation est générale et concerne tous les postes de dépenses (en particulier les salaires et traitements et les charges sociales afférentes, les aides financières et les charges externes), à l'exception des reports en fonds dédiés et autres charges,

▪ **Les salaires et traitements et charges sociales**

Les salaires et traitements et charges sociales augmentent de 47,5M€ en 2022 à 52,5M€ en 2023. Cette augmentation de 10% entre 2022 et 2023 (moins importante qu'entre 2021 et 2022 où elle avait été de 12%) s'explique par plusieurs facteurs :

- Un quart de la hausse concerne l'augmentation des effectifs entre 2022 et 2023 : +232 salariés, siège et terrain France et international, en lien avec l'augmentation de nos activités. Plus de 90% des effectifs supplémentaires sont pour le terrain, que ce soit en France ou à l'international

- Pour le reste, impact de l'inflation dans les pays dans lesquels on travaille mais également en France, et dernière partie de la revalorisation des salaires du personnel de droit national des pays dans lesquels Médecins du Monde implémente ses programmes.

- **Les aides financières**

Les aides financières (anciennement appelés subventions accordées) augmentent de 10,8M€ à 14,6M€ en 2023, soit +3,8M€. Ces aides financières soutiennent à la fois des membres du réseau et des partenaires opérationnels de mise en œuvre des programmes à l'étranger. Le montant inclut également l'utilisation des financements obtenus par Médecins du Monde France pour le compte du réseau, montant en diminution en 2023.

Les aides financières soutiennent :

- les membres du réseau international
  - au bénéfice desquels (MdM-Turquie, MdM-Belgique, MdM-Suisse, MdM-Italie, MdM-Espagne et MdM-Allemagne) nous obtenons des contrats de financement de la part de bailleurs internationaux :
    - des financements au profit de MdM-Belgique pour mener des programmes en Belgique, en RDC et au Maroc;
    - des financements au profit de MdM-Turquie pour mener des programmes en Turquie et en Syrie ;
    - un financement au profit de MdM-Italie pour mener des programmes en Italie
    - un financement au profit de MdM-Allemagne pour mener des programmes en Ethiopie,
    - des financements au profit de MdM Suisse pour financer une partie de leurs programmes en Palestine, en Haïti, au Mexique et au Cameroun
    - un financement au profit de MdM-Espagne pour un programme en Espagne.
  - L'utilisation de ces fonds par les membres du réseau mentionnés ci-dessus est passée dans nos charges en aides financières.  
Le montant en 2023 s'élève à 3,6M€ (contre 4,3M€ en 2022).
  - pour les aider à se renforcer, à développer leur collecte ou à financer une partie de leurs missions.

- des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile (en France et à l'étranger), qui relayent nos opérations menées en direct, conformément à notre projet associatif.  
Le montant de ces subventions s'élève à 8,1M€, en croissance par rapport à 2022, notamment de par l'augmentation des versements à nos partenaires au Liban et la reprise de nos activités partenariales en Syrie.

Les **autres achats et charges externes** progressent de 2,3M€ pour atteindre 44,3M€.

Ce poste a de nombreuses composantes. Les principales variations portent sur

- +0,6M€ de matériel, équipements et travaux sur les opérations à l'international
- +0,9M€ d'investissements dans la collecte et dans la construction du festival des gros maux
- +1M€ de frais de déplacement, en lien avec la progression des opérations en France et à l'étranger

**Les dotations aux amortissements** (1,7M€) restent relativement stables par rapport à 2022 (+0,1M€).

**Les dotations aux comptes de provisions** (2M€) augmentent de 0,3M€.

Les principales dotations 2023 portent sur

- la provision pour indemnités de départ à la retraite (+0,6M€),
- des provisions pour charges à l'international et en France.

**Les reports en fonds dédiés** (0,9M€) diminuent de 0,3M€ par rapport à 2022, la dotation de la collecte affectée aux opérations en Ukraine étant moins importante que l'année précédente. De plus, nous avons créé un nouveau fonds dédié à la suite de la reprise de la gestion du budget multilatéral du réseau international par Médecins du Monde, les membres ayant préfinancé le fonctionnement, le surplus de financement non utilisé en 2023 a été reporté sur 2024.

## 1.2 Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de 0,2M€ en 2023, il est plus favorable qu'en 2022 où il s'élevait à 0,1M€.

Le résultat comprend trois composantes :

- Hors change : Produits financiers liés à nos placements
- Pertes et profits de change constatés
- Reprise des provisions pour pertes de change

### **Hors change : produits de placement**

Notre résultat hors change s'élève à 0,7M€ (contre 0,05M€ en 2022).

Notre politique de placement privilégie les comptes sur livret, les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, SICAV/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

En 2023, Médecins du Monde a pu bénéficier d'une rémunération favorable sur son compte courant principal.

### **Pertes et profits de change constatés**

Du fait d'une évolution des cours de devises moins avantageux que l'an dernier, les écarts de change constatés sur nos opérations internationales et nos comptes bancaires en devises ont un impact négatif en 2023 : -0,3M€.

### **Reprise de provisions et provision pour pertes de change :**

Le montant est de -0,2M€, il s'agit de la provision sur les créances bailleurs en cas de risque de perte d'encaissement.

## 1.3 Résultat exceptionnel, IS

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 0,06M€ et n'appelle pas de commentaire.

**L'impôt sur les sociétés** (IS) porte sur les revenus locatifs issus de legs, imposables à taux réduit.

## 2. BILAN

En milliers d'euros

ACTIF	2023	2022	PASSIF	2023	2022
Actif immobilisé	38 892	40 465	Fonds propres	111 752	75 026
Stocks	366	265	Provisions pour risques et charges	3 511	3 154
Créances	76 448	70 475	Fonds dédiés et fonds reportés	11 307	10 967
Trésorerie	107 137	62 478	Dettes	26 751	23 605
Charges constatées d'avance	6 751	8 138	Produits constatés d'avance	76 713	69 007
Ecart de conversion	591	408	Ecart de conversion	151	470
<b>Total</b>	<b>230 185</b>	<b>182 229</b>	<b>Total</b>	<b>230 185</b>	<b>182 229</b>

### Actif du bilan

**L'actif net immobilisé** (38,9M€) est diminué (-1,6M€) des dotations aux amortissements notamment celles de l'immeuble du siège à Saint-Denis et des différents travaux et acquisitions d'aménagement pour ce nouveau siège social.

- Constructions et installations générales : il s'agit du siège de Saint-Denis (93) :

Le site a été acquis le 29 décembre 2020 en VEFR (vente en l'état futur de rénovation) pour une somme acte en main de 28M€. La valeur du terrain a été estimée à 8M€. Les constructions pour 19,5M€.

- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés : 6,8M€ en 2023

Il s'agit du montant net des biens à vendre (hors valeurs mobilières ou comptes bancaires).

Il est estimé sur la base des éléments disponibles au jour d'acceptation du legs par le Conseil d'Administration.

Ce montant diminue de 0,9M€ par rapport à 2022.

- Les immobilisations financières sont stables.

**L'actif circulant** (190,7M€) croît par rapport à l'an dernier (+49,3M€), en raison d'une part de la hausse de la trésorerie (+44,7M€), et d'autre part de la hausse des nouveaux contrats bailleurs signés en 2023 (+3,2M€) et des autres créances de (+2,5M€), qui n'est que partiellement compensée par la baisse des charges constatées d'avance (-1,4M€).

- Trésorerie

La trésorerie augmente de 44,7M€, notamment due à l'encaissement d'une partie du legs (+31,3M€), d'avances de trésorerie par les bailleurs supérieures aux consommations de ces contrats. Enfin, l'avance de trésorerie due à la vente en 2020 de notre siège social dans le 18ème arrondissement est encore dans les comptes.

- Créances : +6M€

Les créances bailleurs (soldes à encaisser des contrats bailleurs) sont en hausse de +3,2M€.

Le montant reste important car le montant moyen accordé par les bailleurs par contrat est en hausse. De plus les contrats sont de plus en plus souvent pluriannuels et les encaissements sont étalés sur la durée totale du contrat.

Plus précisément :

- Pour les bailleurs publics internationaux : hausse de 2M€, due au fait de la hausse du montant des nouveaux contrats signés en 2023 et du fait que notre suivi des encaissements s'est amélioré
  - Bailleurs privés France : hausse de 2,4M€ (notamment contrat CHANEL signé en 2023 non encore encaissé pour 2,1M€)
- Bailleurs public France : baisse de 1,6M€
- Bailleurs privés International : hausse de 0,4M€

Les créances reçues par legs et donations correspondent aux avoirs bancaires enregistrés comme legs à encaisser.

Elles sont stables par rapport à 2022.

Les autres créances augmentent de 2,5M€, avec notamment :

- 1,8M€ correspondent à la comptabilisation de la vente d'une œuvre d'art en 2023 dans le cadre du legs suisse, produit encaissé en 2024
  - 0,4M€ correspondent à des produits à recevoir (intérêts créditeurs bancaires non encore versés)
- Charges constatées d'avance (CCA) : -1,4M€ par rapport à 2022 pour un montant en 2023 de 6,8M€

Elles diminuent de 1,4M€ par rapport à 2022 pour atteindre 6,8M€ en 2023.

Elles sont essentiellement composées de CCA du réseau (-2,7M€) et de CCA des partenaires d'implémentation et fournisseurs (+1,3M€).

Les CCA du réseau représentent la part non utilisée à date des financements obtenus pour le compte des membres du réseau. Au fur et à mesure de la consommation du financement par les membres du réseau les charges constatées d'avance diminuent.

Les CCA des partenaires représentent la part des contrats signés avec nos partenaires et dont les activités n'ont pas encore été réalisées, et les CCA des fournisseurs représentent les charges payées en 2023 pour des opérations en 2024.

## Passif du bilan

**Les fonds propres et fonds associatifs** augmentent de +36,7M€ pour atteindre la somme de 111,8M€, contre 75M€ en 2022, ceci s'explique par le résultat excédentaire de 36,7M€ en 2023.

Les fonds propres et fonds associatifs représentent 11,1 mois d'exploitation. Ce ratio augmente légèrement par rapport à l'an dernier (8,1 mois d'exploitation) du fait de l'encaissement d'une partie importante de la succession mentionnée précédemment.

**Les fonds reportés et dédiés** restent stables et s'élèvent à 11,3M€ (contre 11M€ en 2022).

Cette différence s'explique par la diminution de 0,3M€ des fonds dédiés (utilisation en 2023 d'une partie des dons affectés à l'Ukraine) et par l'augmentation de 0,6M€ des fonds reportés (portefeuille de legs dont les valeurs ou les immobilisations n'ont pu être liquidées en 2023).

Les **provisions** sont quasi-stables (+0,4M€) - elles ont été explicitées dans l'analyse du compte de résultat ci-dessus.

Les **dettes et produits constatés d'avance** augmentent de 10,9M€.

Les variations les plus significatives sur les dettes portent sur les points suivants :

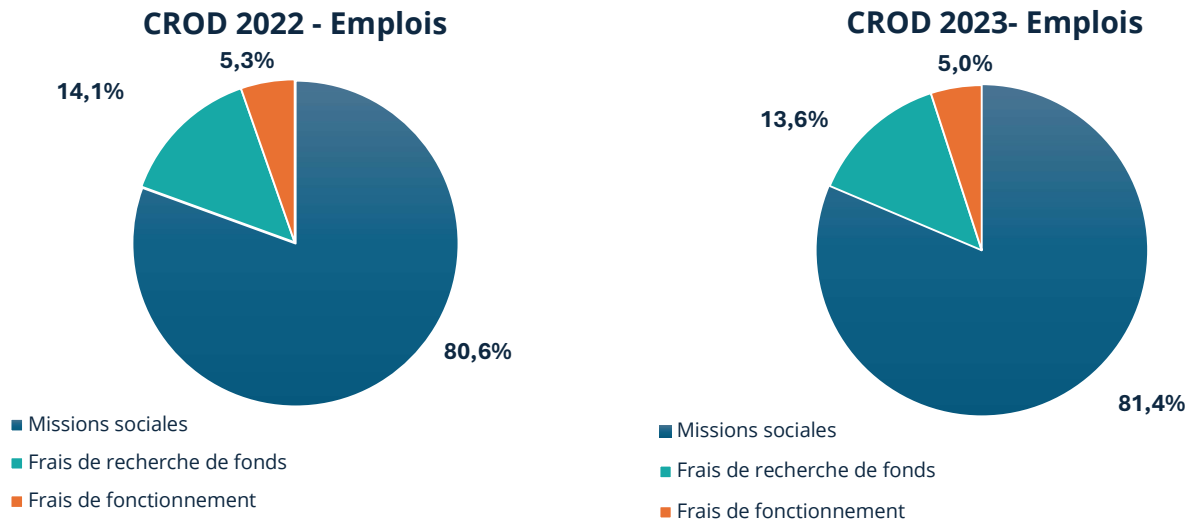
- Hausse des dettes fiscales et sociales (+0,8M€) – augmentation des provisions de congés payés et donc des dettes afférentes
- Hausse des « Autres dettes » de 2,5M€ ; ce montant s'explique à la fois par la baisse du montant des contrats bailleurs obtenus par MdM-France au profit des membres du réseau et que MdM-France doit leur reverser (-2,6M€) , la hausse des contrats de consortium (+5,6M€) ainsi que la hausse des charges à payer des legs (+1M€)
- Augmentation des « produits constatés d'avance » de +7,7M€ : cette augmentation est à rapprocher de l'augmentation des créances bailleurs à l'actif du bilan.



### 3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte de résultat par origine et destination, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc le total des lignes 1, 2 et 3 du compte de résultat par origine et par destination.

#### 3.1. Les emplois



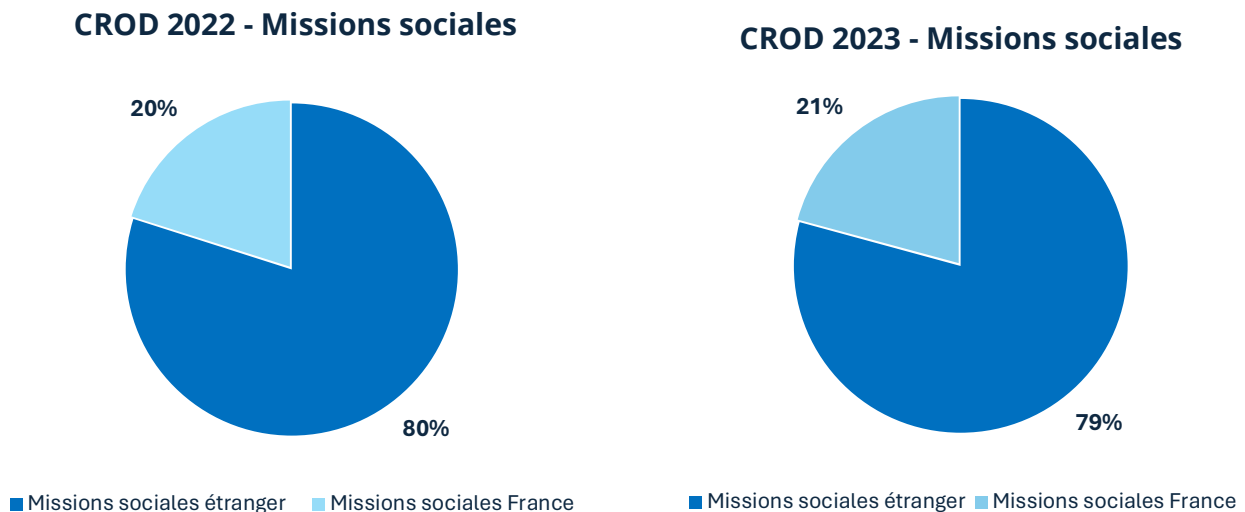
Globalement, la part des missions sociales dans le total des emplois progresse légèrement (+0,8%). Cela conduit à la diminution du poids relatif des frais de recherche de fonds (-0,5%) et des frais de fonctionnement (-0,3%).

#### 3.1.1 Missions sociales

#### MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

##### Une répartition France / Etranger qui évolue légèrement

Le poids des missions en France par rapport au total des missions sociales reste stable : les missions à l'étranger représentent en 2023 79% des missions sociales contre 80% en 2022.



**ACTIONS REALISEES EN FRANCE**

<b>Actions réalisées en France en milliers d'euros</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Centres d'accueil, de soins et d'orientation	3 979	4 411
Autres opérations France	5 342	6 266
Missions de témoignage	1 973	2 433
Subventions versées à d'autres organismes	48	14
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 193	1 187
Coordination et gestion des Programmes France	4 910	5 871
<b>Total</b>	<b>17 444</b>	<b>20 183</b>

**Principales variations 2022 / 2023**

Opérations France (Ensemble des programmes en France métropolitaine et Outre-Mer, notamment centres d'accueil et missions « aller-vers »)

Les Opérations France croissent légèrement.

**Missions de témoignage**

Elles augmentent de 0,5M€.

**Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion)**

Cet appui augmente de 0,9M€ : renforcement de l'appui aux opérations, et de la qualité des pratiques.

**Faits marquants 2023**

L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie France : de nombreux projets sont en phase de réflexion, de refonte stratégique, et quelques projets s'orientent vers un transfert.

**Programme transféré en 2023**

Transmettre aux acteurs de droit commun, ou à d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers.

Le projet 'Soins Pour Tous' (SPT) à l'origine une association fondée en 1997 à Rouen devenue en 2012 un projet MdM s'inscrivait dans une dynamique partenariale forte et touchait les personnes en vulnérabilité sociale, vivant en rue ou dans des conditions de vie très précaires, pour leur permettre de bénéficier de consultations médico-sociales, de soins de premier recours, des informations et orientations. Une transition en douceur vers les partenaires, en particulier vers Emergences a été travaillée dès mi-2022, s'est poursuivie en 2023 et s'est clôturée via un événement de clôture en décembre, rassemblant de nombreux bénévoles du projet, l'équipe salariée de la délégation, des partenaires etc.

**L'année 2023 aura également vu les faits suivants :****« Promotion de la santé auprès des jeunes exilés en situation d'attente ou de refus de séjour à Caen : une entrée dans la majorité sur fond d'exil et de renoncement ».**

À la suite de la fermeture, fin 2022, du projet mené à Caen à destination des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en recours un nouveau projet a été lancé en janvier 2023. Ce projet utilise la médiation en santé pour améliorer la prévention et la prise en charge des problématiques de santé des jeunes (16 à 25 ans) exilés en situation d'attente ou de refus de séjour.

### **Modification des opérations de MdM dans le cadre de la crise liée à l'opération Wuambushu menée par les autorités françaises sur le territoire de Mayotte**

En 2023, les activités à Mayotte ont été très fortement marquées par l'Opération "Wuambushu", lancée en avril et visant à renforcer les contrôles et les expulsions pour lutter contre la criminalité et l'immigration clandestine. Dans un contexte compliqué, l'équipe de MdM a poursuivi, dans la mesure du possible, ses activités visant à réduire les barrières d'accès à la santé, tout en multipliant ses actions de plaidoyer en faveur de la sanctuarisation des lieux de soins et de services publics, ainsi que l'accélération du traitement administratif des dossiers des personnes demandant un titre de séjour pour raisons de santé. A l'été 2023, la crise de l'eau à Mayotte a encore accentué la situation de précarité des populations de l'île

### **Soutien à la création d'une 'Halte Soins Addictions' à Marseille**

La délégation PACA a renforcé en 2023 son implication dans le soutien à la création, à Marseille, d'une 'Halte Soins Addictions' (HSA), nouvelle dénomination des anciennes 'Salles de Consommation à Moindre Risque'.

### **Ouverture du projet travailleur.se.s précarisé.e.s en Aquitaine**

Les habitant.e.s de squats et bidonvilles de la Métropole Bordelaise auprès desquels MdM intervenait jusqu'en 2022 ont interpellé l'association en indiquant que leurs conditions de travail impactaient fortement leur santé physique et mentale. MdM a ainsi commencé à intervenir en 2023 auprès des travailleur.se.s saisonnier.e.s dans le Médoc et auprès des livreur.se.s de repas des plateformes numériques dans la métropole Bordelaise. Le projet vise à promouvoir la santé de ces travailleur.se.s en facilitant leur accès aux soins et aux droits dans une démarche de médiation en santé, en proposant un soutien psychosocial et des actions de prévention pour mitiger les facteurs de risque liés aux environnements de travail nocifs et en soutenant des mobilisations collectives sur les questions relatives à leur santé et à leurs conditions de travail.

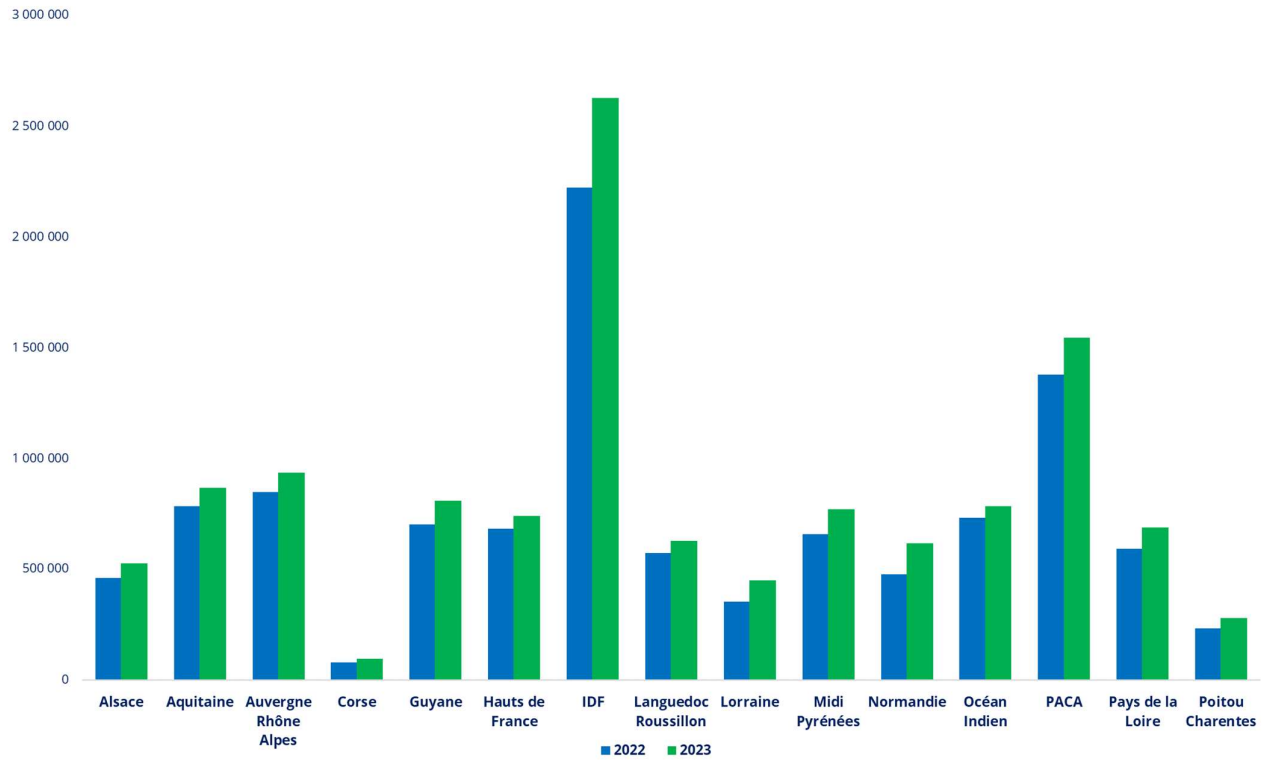
### **Validation de la formalisation du projet veille sanitaire et permanence psychosociale à Paris**

Les activités de la veille sanitaire ont été formalisées en 2023 : les objectifs sont de pouvoir évaluer les besoins en santé, de surveiller l'état de santé et de pouvoir enclencher des dispositifs d'alertes si cela semble opportun et nécessaire. La stratégie alimente et sera alimentée par un plaidoyer fort sur l'état de santé des personnes et les conditions de vie, déterminants de leur état de santé.

### **Réalisation d'une mission exploratoire auprès des mineur.e.s non accompagné.e.s en IDF**

En 2023, une mission exploratoire relative à la situation des Mineur.e.s Non Accompagné.e.s (MNA) non pris.e.s en charge par la protection de l'enfance en Île-de-France a eu lieu à Paris et à St-Denis. Le diagnostic mené au cours de l'année 2023 a permis à l'équipe de MdM de définir la façon dont l'association pourrait intervenir auprès des MNA non protégé.e.s en IDF afin qu'ils et elles aient un accès garanti aux droits, aux soins et à la prévention. Ainsi, les constats de l'équipe mettent en avant le besoin des MNA non protégé.e.s d'accéder à une prise en charge médico-psycho-sociale adaptée et coordonnée au sein de lieux de répit dédiés via la modélisation de pôles santé.

Volume des dépenses par délégation régionale 2022 2023



**ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER**

<b>Actions réalisées à l'étranger (en milliers d'euros)</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Afrique	26 233	26 959
Amérique latine et Caraïbes	4 914	5 164
Asie	5 309	7 840
Europe	2 155	3 512
Moyen-Orient	13 887	13 750
Missions exploratoires	222	93
Missions transversales	415	901
Opération Sourire	212	239
<b>Sous-total opérations menées en direct</b>	<b>53 347</b>	<b>58 723</b>
Appui au réseau International	625	1 666
Missions de témoignage	60	86
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 352	1 241
Coordination et gestion des missions	9 758	11 362
Financements obtenus pour le compte du réseau	4 284	3 662
<b>Total</b>	<b>69 426</b>	<b>76 741</b>

**Principales variations 2022 / 2023**

**Opérations Internationales menées directement** : 5 régions, 29 pays, 64 projets, 6 missions exploratoires, et l'Opération Sourire qui favorise l'accès à des soins chirurgicaux dans plusieurs pays en Afrique et en Asie.

Le volume des activités directes sur le terrain a augmenté pour passer de 53,3M€ pour 2022 à 58,7M€ en 2023 (+10,1%).

**Réseau international (appui et financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau)**

En 2023, alors que l'appui aux membres du réseau MdM ayant des projets à l'international a continué d'un point de vue opérationnel (soutien logistique et en termes de sécurité entre autres), les financements obtenus pour le compte d'autres MdM ont diminué de 4,3M€ en 2022 à 3,6M€ en 2023.

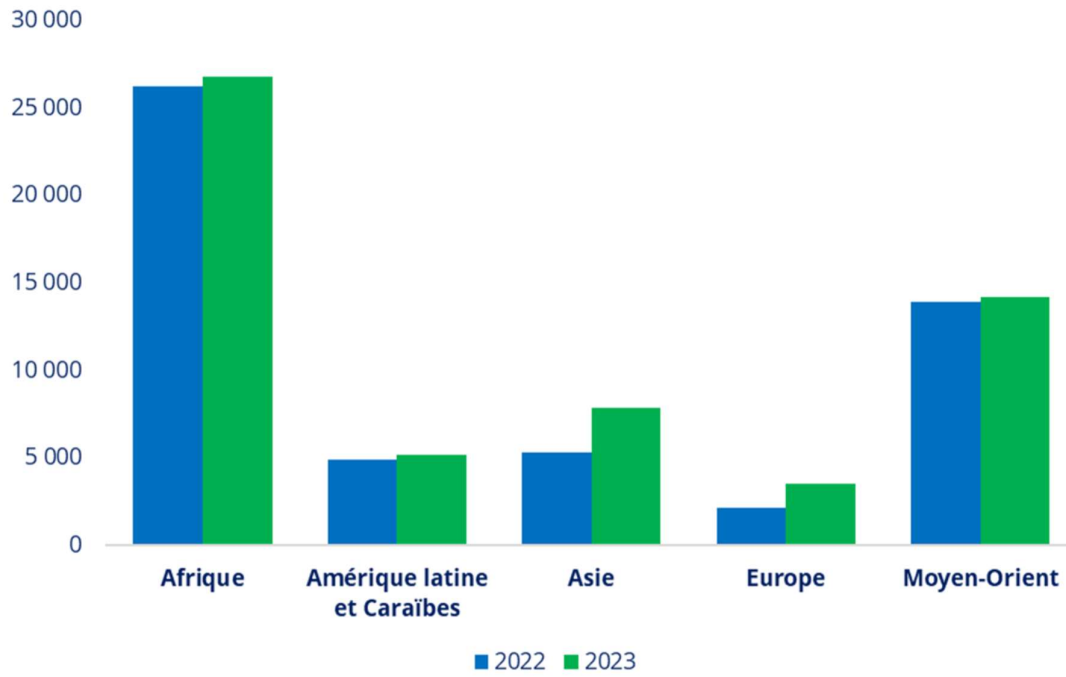
**Faits marquants 2023**

En 2023, MdM a poursuivi la consolidation de sa stratégie opérationnelle, se concentrant sur un nombre plus restreint de pays d'intervention, tout en augmentant le volume des opérations dans les pays où l'organisation est déjà présente. De multiples missions exploratoires ont été menées dans nos pays d'intervention, permettant le démarrage de nouveaux projets sur nos différents combats politiques. D'autres pays comme l'Algérie et la Roumanie ont fermé.

En réponse au conflit en Palestine, MdM a dû s'adapter dès début octobre aux contraintes et limitations opérationnelles pour répondre aux besoins en santé de la population à Gaza et en Cisjordanie.

Dans un contexte qui se dégrade fortement, nos interventions en Afghanistan, Syrie, Birmanie ou au Yémen se poursuivent. De nouvelles interventions de réponse aux urgences ont été réalisées, par exemple au Nepal en réponse au séisme dans l'ouest du pays, ou à la frontière arménienne pour favoriser un accès à la santé à la population déplacée du Haut Karabakh.

### Répartition de nos actions par zone géographique en k€



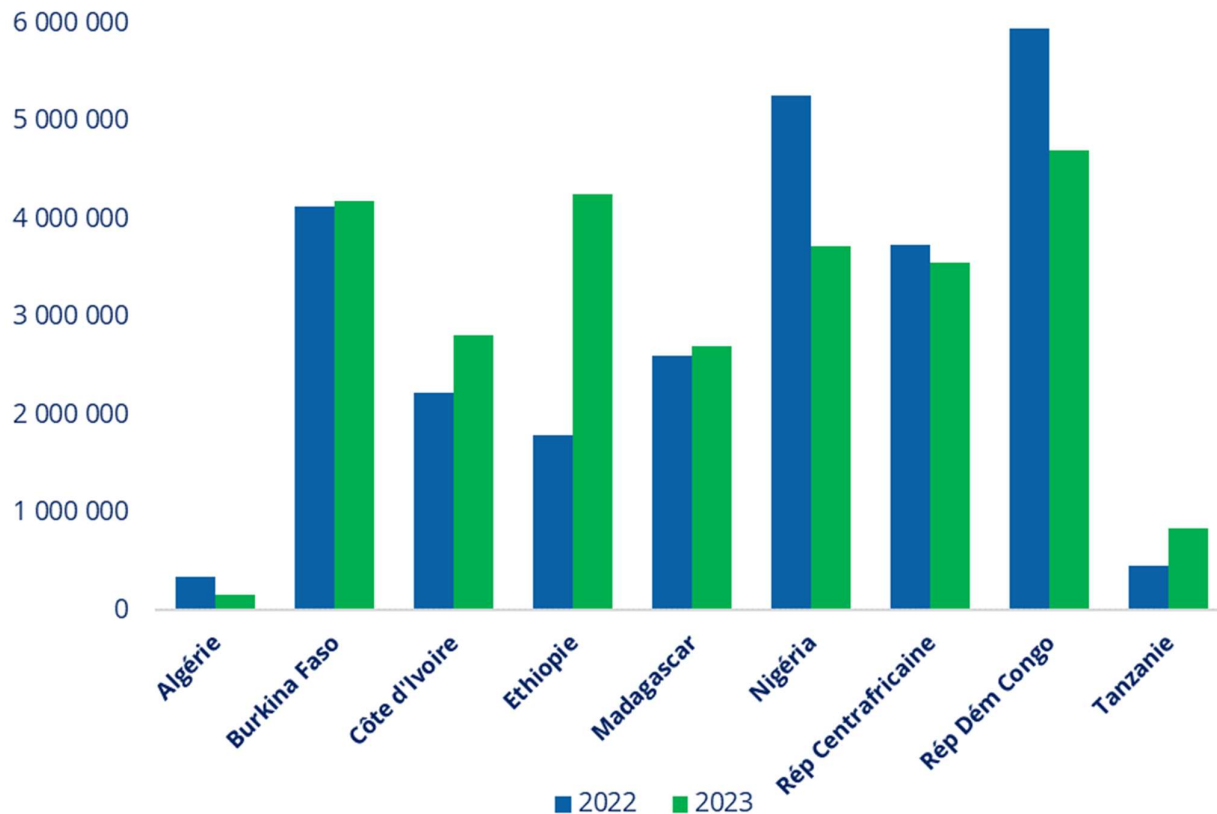
## FOCUS AFRIQUE

Réalisations 2022 : 26,2M€  
 Réalisations 2023 : 26,8M€

L'année 2023 a été marquée par :

- Algérie : fermeture de la mission
- Burkina Faso : ouverture du projet de renforcement du système de santé au Nord du pays
- Côte d'Ivoire : ouverture du projet de renforcement du système de santé dans la région du Boucani (Nord du pays – frontière avec le Burkina-Faso)
- Ethiopie : ouverture du projet de soins de santé primaires, de santé mentale et de soutien psychosocial, de santé sexuelle et génésique et de guérison des traumatismes pour les personnes affectées par le conflit dans la région du Tigré.
- Tanzanie : extension du projet régional de Réduction des Risques à destination des personnes usagères de drogue par l'appui technique à des associations de la société civile au Rwanda et au Burundi
- Nigéria : début du transfert des cliniques de MdM au ministère de la Santé de l'Etat du Borno à Maiduguri, mission exploratoire dans le Nord-Ouest dans l'Etat du Katsina
- République démocratique du Congo : Poursuite du projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs et Santé Environnement à Kinshasa, poursuite du projet d'accès aux soins (Soins de Santé Primaire et Droits et Santé Sexuels et Reproductifs) et déploiement de réponse rapide suite à des déplacements de population et des épidémies (choléra/rougeole) dans la province du Tanganyika.
- République Centrafricaine : poursuite du projet d'accès gratuit et de qualité aux soins à Bouca (Soins de Santé Primaire et Droits et Santé Sexuels et Reproductifs)
- Madagascar : mission exploratoire et ouverture du projet de relèvement post-cyclone à Nosy Varika.

### Volume financier des opérations en €



## FOCUS AMÉRIQUE LATINE, CENTRALE ET CARAÏBES

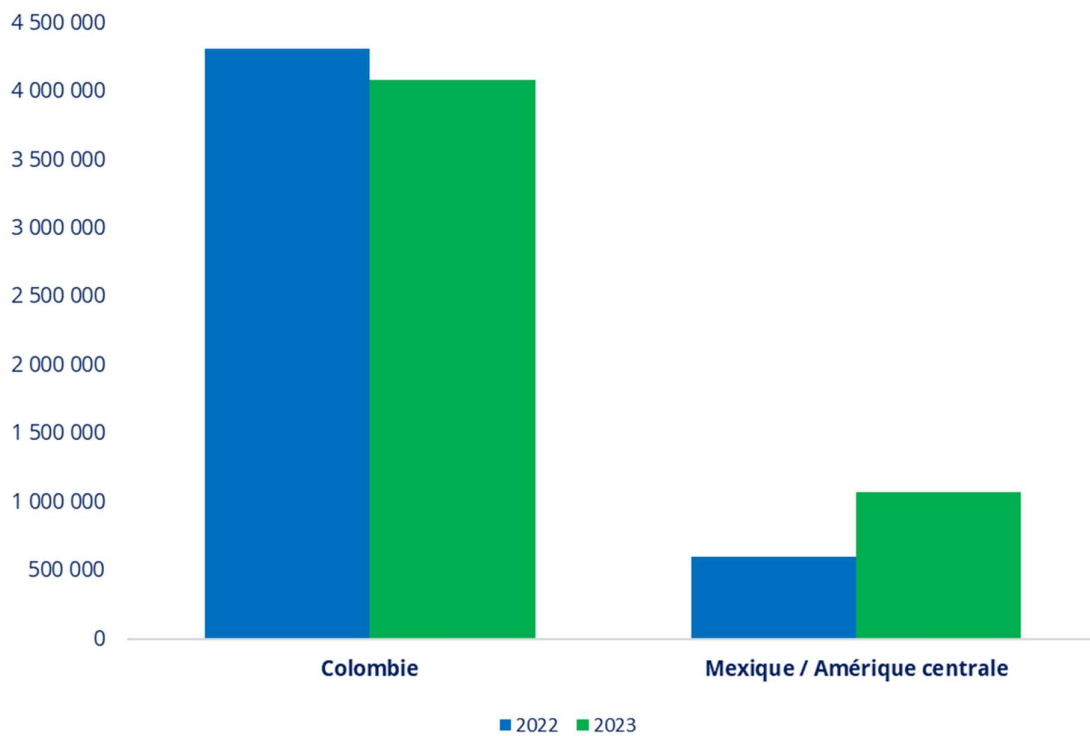
Réalisations 2022 : 4,9M€

Réalisations 2023 : 5,2M€

L'année 2023 a été marquée par :

- Colombie : réorientation de la réponse à la crise migratoire à la frontière nord dans la jungle du Darién, à la frontière avec le Panama.
- Mexique / Mésoméridie : lancement du projet Feminist Opportunities Now (FON), afin de financer et renforcer les capacités d'organisations de la société civile féministes qui luttent contre les violences basées sur le genre.

### Volume financier des opérations en €





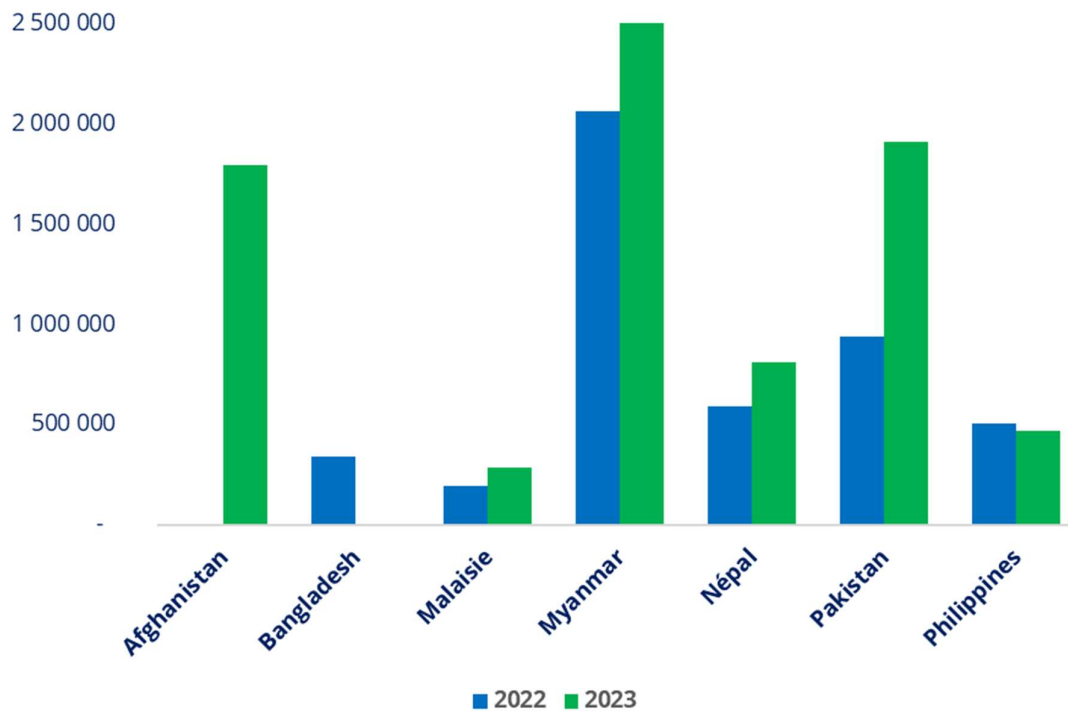
## FOCUS ASIE

Réalisations 2022 : 5,3M€  
 Réalisations 2023 : 7,8M€

L'année 2023 a été marquée par :

- Myanmar : Poursuite des projets Réduction des Risques et ouverture d'un nouveau projet sur le cancer du col de l'utérus à Yangon.
- Malaisie : Appui à 2 partenaires locaux dans la délivrance de soins pour les populations migrantes
- Pakistan : Soutien de 10 structures de santé primaire pour les réfugiés afghans dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (KP).
- Népal : Mise en œuvre de 2 projets santé environnements auprès des ramasseurs de déchets et sur les pesticides à Katmandou et Nepalganj. Réponse d'urgence dans le district de Djarjarkot à la suite d'un tremblement de terre.
- Philippines : Finalisation du projet sur la santé sexuelle et reproductive à Manille et continuité du projet Ayos en santé environnementale.
- Afghanistan : Mise en place des activités dans le Wardak et à Kaboul

### Volume financier des opérations en €



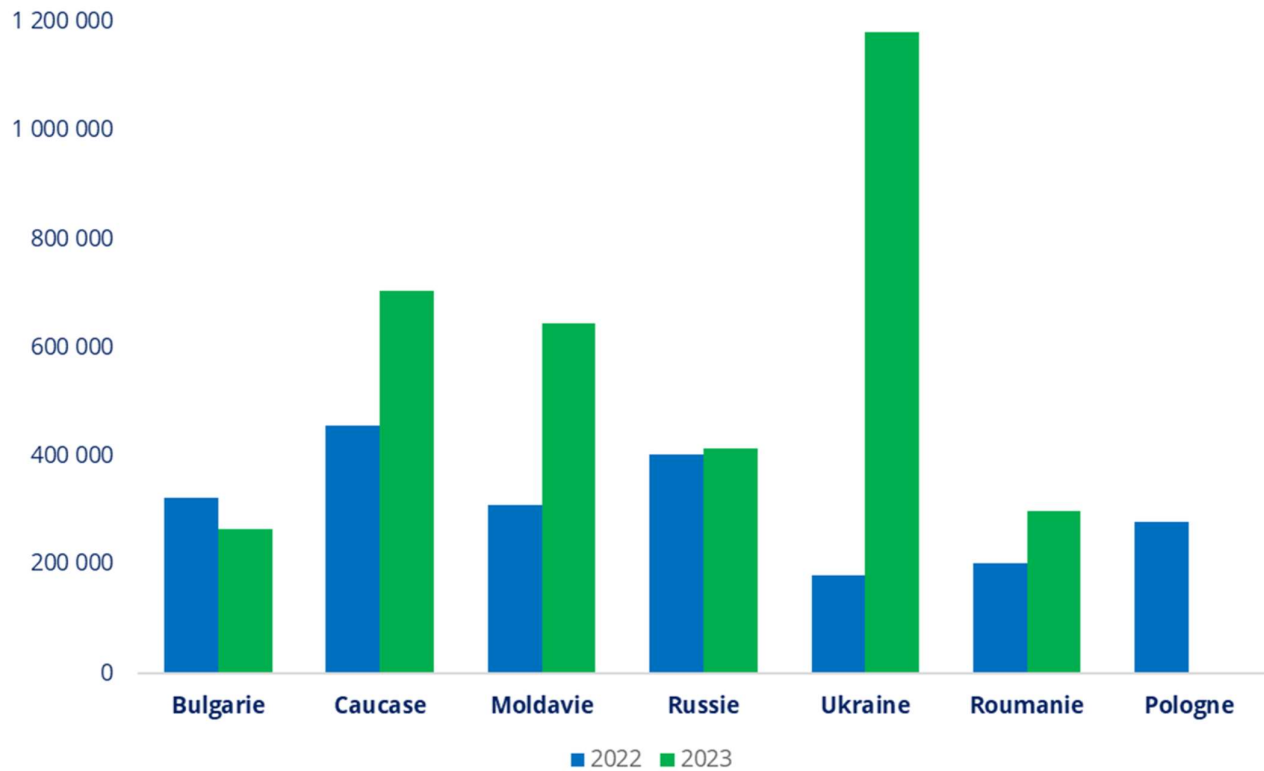
## FOCUS EUROPE

Réalisations 2022 : 2,1M€  
 Réalisations 2023 : 3,5M€

L'année 2023 a été marquée :

- Sud-Caucase : Démarrage du projet de recherche CUTTS sur hépatite C en Géorgie, Arménie et Tanzanie, réponse d'urgence à la crise Haut Karabakh à partir de septembre.
- Russie : Réponse à la crise ukrainienne à Moscou à travers le soutien à notre partenaire médical pour le référencement et le traitement VIH des Ukrainiens. Appui de la distribution de kits d'urgence maternité dans la région de Lugansk (Ukraine) via la Russie. Continuité des activités de Réduction des Risques liés au travail du sexe.
- Bulgarie : Poursuite des activités Santé Environnement et Droits et Santé Sexuels et Reproductifs
- Roumanie : fermeture de la mission
- Moldavie : Démarrage des activités de Santé mentale et soutien psychosocial et formation en préparation aux urgences des partenaires locaux
- Ukraine : Déploiement des activités à Odessa et Mykolaev en coordination avec des partenaires locaux.

### Volume financier des opérations en €



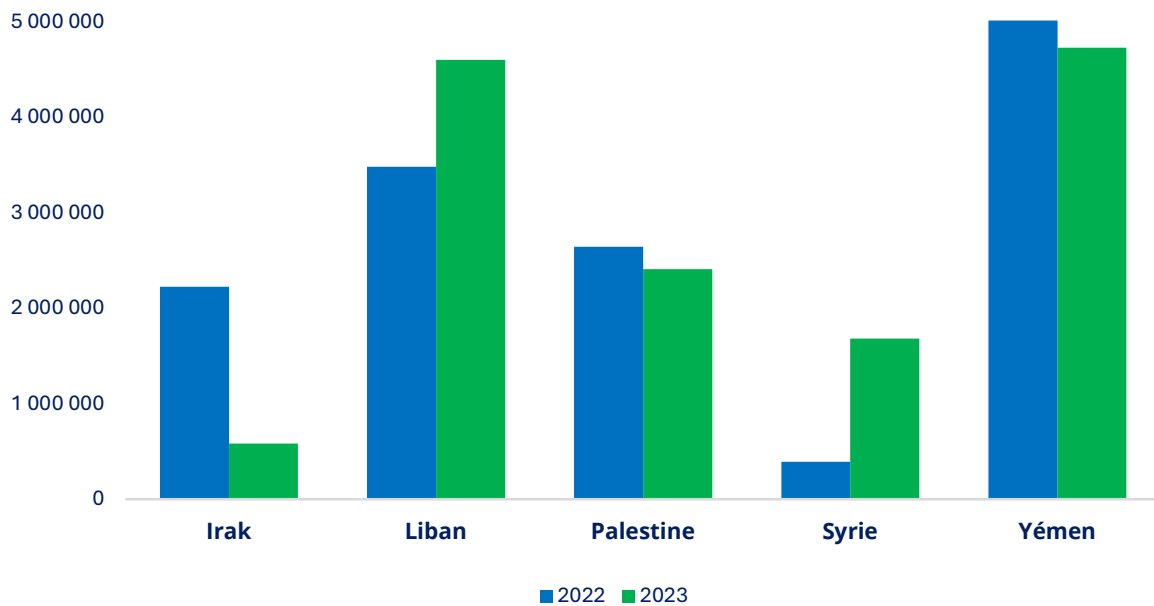
## FOCUS MOYEN-ORIENT

Réalisations 2022 : 13,9M€  
Réalisations 2023 : 14,2M€

L'année 2023 a été marquée par :

- Irak : construction d'un nouveau projet en réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs stimulants
- Liban : lancement d'un nouveau projet eau et assainissement ; réponse au tremblement de terre en Syrie.
- Palestine : réponse à l'urgence à Gaza et en Cisjordanie
- Syrie : tremblement de terre en Syrie et Turquie : adaptation de notre réponse à travers nos partenaires en Syrie et soutien à différents niveaux de MdM Turquie.
- Yémen : poursuite de nos activités en soins de santé primaire et particulièrement en santé mentale et soutien psychosocial, ainsi qu'à des services pour les personnes victimes de violences basées sur le genre.

### Volume financier des opérations en €



### 3.1.2 Frais de recherche de fonds

En milliers d'euros	2022	2023
Frais de recherche de fonds	15 230	16 245

Nous avons investi, en 2023, 1M d'euros de plus dans les frais de recherche de fonds qu'en 2022.

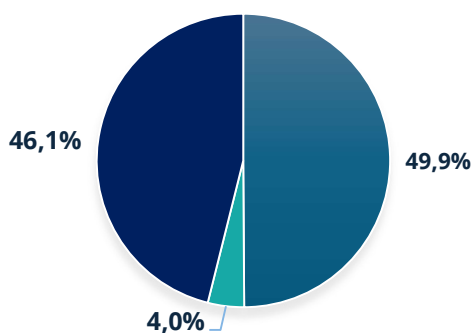
### 3.1.3 Frais de fonctionnement

En milliers d'euros	2022	2023
Frais de fonctionnement	5 759	5 938

Les frais de fonctionnement augmentent légèrement en montant (+0,2M€) mais leur poids, à périmètre constant, diminue entre 2022 et 2023, de 5,3% à 5%.

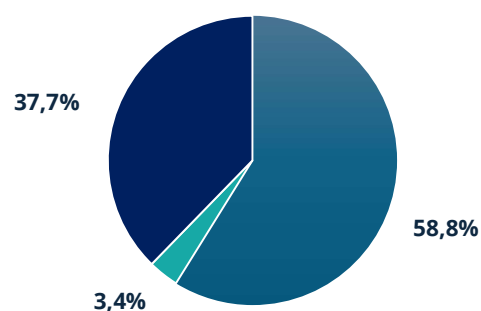
## 3.2 Les ressources

CROD 2022 - Ressources



- Ressources liées à la générosité du public
- Ressources non liées à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

CROD 2023 Ressources

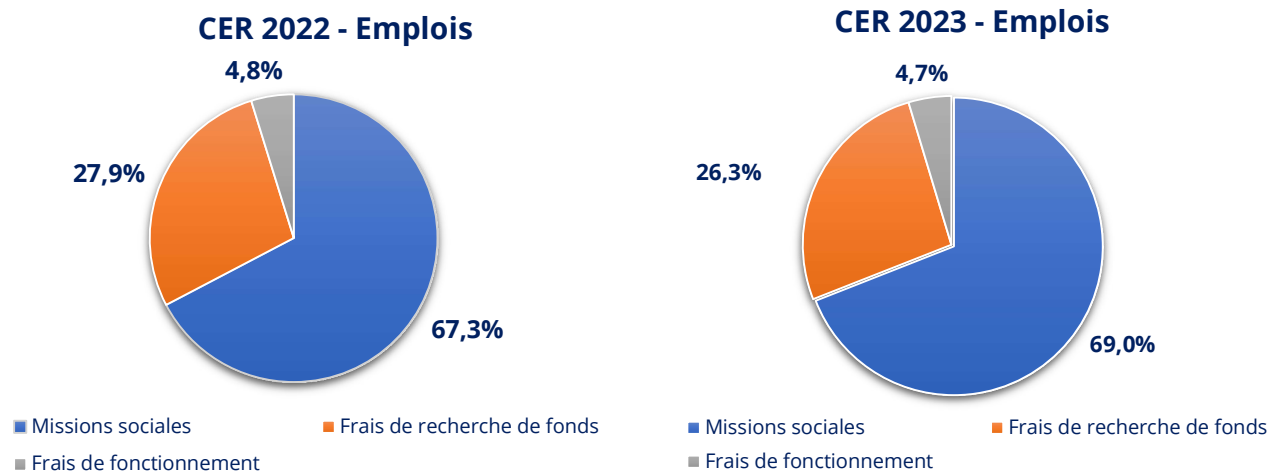


- Ressources liées à la générosité du public
- Ressources non liées à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

Les ressources ont été analysées précédemment dans le compte de résultat.

#### 4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Comme évoqué précédemment le CER reprend uniquement la partie du Compte de résultat par Origine et par Destination (CROD) relative aux produits liés à la générosité du public et leur utilisation par emploi.



En 2023, plus de 69% de la générosité du public totale utilisée l'a été pour les missions sociales (contre 67,3% en 2022 et 65,6% en 2021), 26,3% pour les frais de recherche de fonds et moins de 5% pour les frais de fonctionnement.

Le solde des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2023 s'élève à 65.688.983 euros. Ce solde est en progression par rapport à l'année dernière de près de 38M d'euros, correspondant à l'excédent de générosité du public auquel on soustrait les acquisitions de 2023 et on ajoute les dotations 2023 des acquisitions faites depuis 2018.

Le montant élevé de l'excédent en générosité du public en 2023 est dû en grande partie aux produits du legs suisse perçus en 2023.

Une politique de constitution de réserves pour projets de l'entité a été validée fin 2023 et le montant de la générosité du public servira dans les prochaines années à

- Financer les projets et les combats phares de l'association et ses engagements en tant qu'employeur et en matière d'écoresponsabilité ;
- Financer le solde de l'acquisition en 2021 du siège social à Saint-Denis et les travaux d'agencement qui ont été réalisés ;
- Financer les investissements dans de nouveaux outils en lien avec le plan de transformation ;
- Financer la collecte de membres du réseau pour leur assurer une indépendance financière au service de leur indépendance politique ;
- Financer une continuité d'exploitation en cas de difficulté.

## **Partie 3 :**

# **Le rapport spécial sur les conventions réglementées**

**mazars**

61, RUE HENRI REGNAULT  
92075 – LA DEFENSE CEDEX

## Médecins du monde

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos  
le 31 décembre 2023

## Médecins du Monde

Association reconnue d'utilité publique par décret du 24 janvier 1989

Siège social : 84 avenue du Président Wilson – 93210 Saint-Denis

SIREN : 321 018 749

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de l'association Médecins du Monde,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

### Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- Rémunération de la Présidente

#### Personnes concernées :

- Florence RIGAL, ayant exercée la fonction du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023



Nature, objet et modalités :

Au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, Madame Florence RIGAL, a perçu une rémunération brute de 57 190 euros au titre de son mandat social de Présidente,

Cette rémunération a été perçue conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020.

Nous vous confirmons que le montant des ressources d'origine privée, au cours des trois derniers exercices, s'est élevé à plus de 200 000 euros par an et que les statuts (cf. article 10) autorisent bien la rémunération du Président.

Paris-La Défense, le 23 mai 2024

Le Commissaire aux comptes,

Mazars

DocuSigned by:  
  
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

## **Partie 4 :**

# **Le budget pour l'exercice 2024**

## Rapport financier Médecins du Monde 2023

Emplois (en milliers d'euros)	Budget 2024	Ressources (en milliers d'euros)	Budget 2024
<b>Missions Sociales</b>	<b>108 611</b>	<b>Produits liés à la générosité du public</b>	<b>55 946</b>
Actions réalisées en France	18 710	Cotisations	28
Actions réalisées à l'étranger	89 901	Dons, legs, mécénat	55 361
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>19 042</b>	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	557
Frais d'appel à la générosité du public	17 886	<b>Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>2 261</b>
Autres frais de recherche de fonds	1 156	<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>65 015</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>7 200</b>		
<b>Excédent de l'année</b>		<b>Déficit de l'année</b>	<b>11 631</b>
<b>Total</b>	<b>134 853</b>	<b>Total</b>	<b>134 853</b>

### Commentaires sur le budget 2024

Le budget 2024 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 15 décembre 2023.

Le budget 2024 présenté ci-dessus sous forme de Compte de Résultat par Origine et par Destination simplifié décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ». Des provisions budgétaires liées aux risques de non-obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

Sa construction s'est opérée en lien avec le plan stratégique 2, les projets de transformation mais aussi les priorités du conseil d'administration présentées dans la note d'orientation politique et stratégique 2023-2024 ainsi que les éléments budgétaires du budget prévisionnel 2024.

Le budget a été construit sur 3 années (2024, 2025, 2026).

Seul le budget 2024 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2024, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.

Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget déficitaire en lien avec les chantiers prioritaires du CA. Le résultat ressort à -11,6M€.

Ce budget répond aux priorités du CA suivantes :

- Consolidation de la gouvernance et relance de la dynamique d'adhésion
- Réinvention de l'engagement associatif
- Structuration de nos alliances
- Extension du champ de nos combats et actions
- Intégration de nouvelles pratiques

Mais aussi

- Poursuite de la dynamique et de la déclinaison opérationnelles à l'international et en France
- Poursuite du soutien au réseau international
- Renforcement de l'efficacité de l'organisation et mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information
- Pilotage des réserves pour projets de l'entité.

### Emplois du budget 2024

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2023 et le budget 2024.

Le budget 2024 prévoit une croissance de 13,3% en pourcentage et de 15,8M€ en valeur absolue entre le réalisé 2023 (119,1M€) (total des emplois, sans dotations aux provisions et hors fonds dédiés) et le budget prévisionnel 2024 (134,9M€).

Le budget traduit la croissance des actions réalisées en direct à l'étranger essentiellement.

### **Missions sociales :**

Ainsi, le volume des missions sociales présenté au budget 2024 est de 108,6M€ (en croissance de 11,7M€ par rapport au réalisé 2023 qui s'élève à 96,9M€).

Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 80,5% contre 81,4% au réalisé 2023.

### **Frais de recherche de fonds :**

Les frais de recherche de fonds passent de 16,2M€ au réalisé 2023 à 19M€ au budget 2024. Nous souhaitons maintenir les investissements dans la collecte en France et dans le réseau.

### **Frais de fonctionnement :**

Les frais de fonctionnement sont en augmentation de 1,3M€ du fait des investissements sur les outils qui continuent en 2024.

## **Ressources du budget 2024**

Les recettes issues de la générosité du public diminuent de 39% par rapport à 2023.

Cette diminution est notamment liée à l'encaissement important en 2023 sur les legs, qui ne sera pas reproduit en 2023.

Les subventions publiques portent la croissance des opérations à l'international et progressent de 10,6% soit 6,3M€ entre le réalisé 2023 et le budget prévisionnel 2024 (53,4M€ au réalisé 2022 contre 57,2M€ au budget 2023).

## **Conclusion sur le budget 2024**

Ce budget 2024 traduit la stratégie de l'Association et sa volonté de :

- Poursuivre une stratégie de croissance sur les opérations internationales
- Développer le financement du siège par les bailleurs et être attentifs aux coûts de structure
- Soutenir le plan de transformation
- Conserver un niveau de générosité du public élevé pour garantir notre indépendance
- Utiliser les réserves de la manière décidée par les adhérents via les assemblées générales.

